

**INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES
ET COMPTABLES DE LA SOCIETE**



**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA
SOCIETE SUEZ**

INITIEE PAR



Le présent document relatif aux autres informations notamment juridiques, financières et comptables de la société Suez a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 27 juillet 2021, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée) de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Suez.

Le présent document d'information incorpore par référence le document d'enregistrement universel de Suez pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 publié sur le site internet de la Société et déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2021 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »). Il complète la note en réponse établie par la société Suez relative à l'offre publique d'achat visant les actions de la société Suez initiée par la société Veolia Environnement, visée par l'AMF le 20 juillet 2021, sous le numéro 21-339, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document ainsi que la Note en Réponse sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Suez (www.suez.com) et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de Suez (Tour CB 21, 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex).

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre, pour informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Table des matières

1. Rappel des principaux termes de l'offre	3
2. Informations requises au titre de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF	5
3. Informations relatives aux événements intervenus depuis la publication du document d'enregistrement universel	6
3.1. Structure du capital de Société à la date du présent document	6
3.2. Situation des bénéficiaires de droits à recevoir des Actions Gratuites	7
3.3. Pouvoirs du conseil d'administration, en particulier concernant l'émission ou le rachat d'actions	8
3.4. Déclarations de franchissements de seuils	11
3.5. Gouvernance	13
4. Informations liées au projet de cession du nouveau suiez	16
5. Principaux communiqués de presse publiés par la société depuis la publication du document d'enregistrement universel	17
6. Assemblée générale	19
7. Évènements exceptionnels et litiges	19
8. Attestation de la personne responsable de l'information relative à SUEZ	20

1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE

1.1 Présentation de l'offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 231-13 et 232-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), Veolia Environnement, une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 21, rue La Boétie, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 403 210 032 R.C.S Paris, et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000124141 (mnémonique « **VIE** ») (« **Veolia** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de Suez, une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, immatriculée sous le numéro 433 466 570 R.C.S. Nanterre, et dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris (compartiment A) et Euronext à Bruxelles (« **Euronext Bruxelles** ») sous le code ISIN FR0010613471 (mnémonique « **SEV** » sur Euronext Paris et « **SEVB** » sur Euronext Bruxelles) (« **Suez** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Suez, dans le cadre d'une offre publique d'acquisition dont les termes et conditions sont stipulés dans la note d'information déposée par l'Initiateur le 20 juillet 2021 auprès de l'AMF ayant reçu le visa de l'AMF le 20 juillet 2021 (la « **Note d'Information** ») et qui pourra être suivie, le cas échéant, d'une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des articles 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF (l'« **Offre** »).

Le prix de l'Offre est de 19,85 euros par action (droits à dividende attachés). Il est rappelé que l'Offre a été déposée au prix de 18 euros par action (dividende attaché) le 8 février 2021¹, puis relevée au prix de 20,50 euros par action (dividende attaché) le 30 juin 2021². À la suite du détachement du dividende de 0,65 euro par action approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Suez en date du 30 juin 2021, le prix de 20,50 euros par action (dividende attaché) a automatiquement été réduit de 0,65 euro, se fixant à 19,85 euros par action (droits à dividende attachés).

L'Offre porte sur la totalité des actions Suez non détenues par l'Initiateur³ :

- qui sont d'ores et déjà émises soit à la date de la Note en Réponse, un nombre maximum de 451 529 224 actions Suez⁴, et
- qui sont susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Réouverte (tel que ce terme est défini ci-après), à raison de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement

¹ Avis AMF n° 221C0312 du 8 février 2021 disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

² Avis AMF n° 221C1589 du 30 juin 2021 (complément à l'avis AMF 221C0312 du 8 février 2021) disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

³ À la date du présent document, l'Initiateur détient 187 810 000 actions Suez sur un total de 639 339 224 actions émises.

⁴ Soit, sur la base des informations publiées par la Société sur son site internet au 30 juin 2021 conformément à l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, 639 339 224 actions représentant autant de droits de vote théoriques. Sont également visées les actions auto-détenues, soit, sur la base de ces mêmes informations, 187 161 actions. Il est toutefois précisé que, afin notamment d'être en mesure de remettre à ses salariés et mandataires sociaux des Actions Gratuites, la Société a fait part de son intention de ne pas apporter à l'Offre ses actions auto-détenues.

par Suez (les « **Actions Gratuites** ») soit, à la date de la Note en Réponse, un maximum de 550 919 actions Suez nouvelles ,

soit un nombre maximum d'actions Suez visées par l'Offre égal à 452 080 143.

Il est précisé dans la Note d'Information que l'apport d'American Depository Receipts sous le code ISIN US8646912092 (« **ADR Suez** ») ne sera pas accepté dans le cadre de l'Offre ou de l'Offre Réouverte, et que les porteurs d'ADR Suez qui souhaitent apporter leurs titres à l'Offre ou à l'Offre Réouverte devront préalablement les échanger contre des actions Suez, tel que précisé au paragraphe 2.5 de la Note d'Information.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC Continental Europe, Bank of America Europe DAC (Succursale en France) et Morgan Stanley Europe SE interviennent en qualité d'établissements présentateurs de l'Offre conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF (ci-après désignés ensemble les « **Établissements Présentateurs** »). Seules Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et HSBC Continental Europe garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

1.2 Rappel des principaux termes de l'Offre

Il est rappelé qu'un projet d'Offre a été déposé auprès de l'AMF le 8 février 2021 au prix de 18 euros par action (dividende attaché). Le dépôt du projet d'Offre, ainsi formulé, et du projet de note d'information correspondant ont fait l'objet d'un avis de dépôt de l'AMF le 8 février 2021 et le projet de note d'information a été mis à la disposition du public conformément à l'article 231-16 du règlement général de l'AMF.

Le 29 juin 2021, les Établissements Présentateurs, agissant pour le compte de l'Initiateur, ont informé l'AMF du rehaussement du prix de l'Offre de 18 euros par action (dividende attaché) à 20,50 euros par action (dividende attaché) et déposé en conséquence un projet de note d'information révisé auprès de l'AMF. Le rehaussement du prix de l'Offre, et le dépôt du projet de note d'information révisé ont fait l'objet d'un complément à l'avis de dépôt le 30 juin 2021 et le projet de note d'information révisé a été mis à la disposition du public conformément à l'article 231-16 du règlement général de l'AMF.

L'Offre revêt un caractère volontaire et sera réalisée selon la procédure normale en application des dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, si l'Offre connaît une suite positive, elle sera automatiquement réouverte dans les dix (10) jours de négociation suivant la publication du résultat définitif de l'Offre, dans des termes identiques à ceux de l'Offre (l'« **Offre Réouverte** »).

En application des articles L.433-4 II du code monétaire et financier et 232-4 et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la Société ne représenteraient pas, à l'issue de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre Réouverte, plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société, l'Initiateur a indiqué avoir l'intention de demander à l'AMF la mise en œuvre, dans un délai de dix (10) jours de négociation à compter de la publication du résultat de l'Offre ou, le cas échéant, dans un délai de trois (3) mois à compter de la clôture de l'Offre Réouverte, d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de la Société non présentées à l'Offre.

L'Offre est soumise au seuil de caducité visé à l'article 231-9, I du règlement général de l'AMF, tel que décrit au paragraphe 2.6.1 de la Note d'Information.

Par ailleurs, à la date de la Note en Réponse, l'Offre est soumise à la condition suspensive (telles que décrites au paragraphe 2.6.2 de la Note d'Information) de l'autorisation de l'opération de rapprochement au titre du contrôle des concentrations par la Commission européenne en application de l'article 6.1.b) du Règlement CE n° 139/2004 du 20 janvier 2004, étant précisé que l'Initiateur se réserve la faculté de renoncer à cette condition, après concertation préalable (sans droit de veto) de Suez.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 232-11 du règlement général de l'AMF, Veolia a indiqué se réserver la possibilité de renoncer à son Offre dans un délai de cinq (5) jours de négociation suivant la publication du calendrier d'une offre ou d'une surenchère concurrente, après avoir informé l'AMF de sa décision.

L'Initiateur s'est également réservé la possibilité de renoncer à son Offre si celle-ci devient sans objet, ou si Suez, en raison de mesures qu'elle a prises, voit sa consistance modifiée pendant l'Offre ou en cas de suite positive de l'Offre ou si les mesures prises par Suez ont pour conséquence un renchérissement de l'Offre pour l'Initiateur.

Le calendrier indicatif de l'Offre est présenté au paragraphe 2.11 de la Note d'Information.

Les actions Suez étant admises à la négociation sur Euronext Bruxelles, l'Offre sera, conformément au prescrit de l'article 4,§4 de la loi belge du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, ouverte en Belgique. A cet effet, la Note d'Information a fait l'objet d'une reconnaissance par l'autorité belge des services et des marchés financiers conformément à l'article 20 de la loi précitée.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le Document d'Enregistrement Universel lequel intègre les éléments du rapport financier annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les comptes sociaux et consolidés annuels de la Société au 31 décembre 2020 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents, que le présent document incorpore par référence.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de la Société (www.suez.com) et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de la Société (Tour CB 21, 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex).

Ces documents sont complétés par les informations figurant ci-dessous, relatives aux événements significatifs postérieurs au dépôt du Document d'Enregistrement Universel, et par les communiqués de presse publiés et mis en ligne par la Société depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel.

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

3.1. Structure du capital de Société à la date du présent document

Le capital social de la Société s'élève, à la date du présent document, à 2 557 356 896 euros divisés en 639 339 224 actions ordinaires, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le tableau ci-après présente, à la connaissance de la Société et sur la base des dernières informations disponibles, la répartition du capital et des droits de vote de la Société :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% d'actions détenues	% des droits de vote exerçables
Veolia ^[1]	187 810 000	29,38%	29,38%
BlackRock ^[2]	44 366 411	6,94%	6,94%
Criteria Caixa	37 110 685	5,80%	5,81%
Actionnariat salarié ^[3]	35 298 621	5,52%	5,52%
ENGIE ^[4]	11 434 720	1,79%	1,79%
Auto-détention	187 161	0,03%	-
Public	323 131 626	50,54%	50,56%
Total	639 339 224	100%	100%

**Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce comprises les actions dépourvues de droits de vote.*

A la date du présent document, l'Initiateur détient, directement ou indirectement, 187 810 000 actions de la Société, soit 29,38% du capital de la Société.

A la date du présent document, il n'existe, à l'exception des Actions Gratuites, aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la

^[1] Selon la déclaration de franchissement de seuils légaux de Veolia en date du 7 octobre 2020. L'exercice par Veolia des droits de vote attachés à sa participation est suspendu dans l'attente de l'autorisation de l'opération de concentration par la Commission européenne et par l'autorité de concurrence britannique (Competition and Markets Authority – CMA), sauf sur dérogation expresse de la Commission européenne et de la CMA pour les décisions destinées à sauvegarder la pleine valeur de l'investissement afférent à la participation. Toutefois, l'autorité de concurrence indienne (Competition Commission of India – CCI) a également suspendu l'exercice de ses droits de vote par Veolia au titre de son examen de l'opération dans le cadre du contrôle indien des concentrations, sans possibilité de dérogation.

^[2] D'après la déclaration de franchissement de seuil statutaire adressée par BlackRock à la Société.

^[3] Incluant les actions issues de plans d'attribution gratuite d'actions ou d'actions de performance détenues au nominatif par les salariés de la Société ou de ses filiales.

^[4] Selon la déclaration de franchissement de seuils légaux d'ENGIE en date du 8 octobre 2020.

Société.

3.2. Situation des bénéficiaires de droits à recevoir des Actions Gratuites

La Société a mis en place plusieurs plans d'attribution d'Actions Gratuites dont les périodes d'acquisition respectives sont encore en cours à la date du présent document.

Les bénéficiaires de droits à recevoir des Actions Gratuites pourront apporter lesdites Actions Gratuites à l'Offre ou à l'Offre Réouverte pour autant qu'elles soient définitivement acquises et cessibles⁵.

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques des plans d'attribution d'Actions Gratuites de la Société en cours à la date du présent document.

	Plan d'attribution gratuite d'actions Sharing 2017 (le « Plan Sharing 2017 »)	Plan d'attribution gratuite d'actions de performance 2018 (le « Plan 2018 »)	Plan d'attribution gratuite d'actions Sharing 2019 (le « Plan Sharing 2019 »)
Date de l'assemblée générale	10 mai 2017	17 mai 2018	14 mai 2019
Période d'acquisition	Du 28 février 2018 au 19 décembre 2022	Du 25 juillet 2018 au 30 septembre 2021	Du 28 janvier 2020 au 17 janvier 2025
Nombre d'actions susceptibles d'être acquises	138 172	295 129	117 618

Le conseil d'administration de la Société du 29 juin 2021 a modifié les termes et conditions du Plan Sharing 2017 et du Plan Sharing 2019 afin de raccourcir leurs périodes d'acquisition respectives.

Il a ainsi été décidé que la période d'acquisition du Plan Sharing 2017 prendra fin le 16 novembre 2021. En conséquence, la période d'acquisition du Plan Sharing 2017 arrivera à échéance avant la clôture de l'Offre et les Actions Gratuites remises aux bénéficiaires dans le cadre dudit plan pourront être apportées à l'Offre.

Il a également été décidé que la période d'acquisition du Plan Sharing 2019 prendra fin au terme de la période d'acquisition minimale de deux ans fixée par l'assemblée générale des actionnaires de Suez, soit le 28 janvier 2022.

⁵ Notamment en cas de levée des indisponibilités en application des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce (cause de décès ou d'invalidité du bénéficiaire).

En ce qui concerne le Plan 2018, la période d'acquisition expirera le 30 septembre 2021, soit avant la clôture de l'Offre, et les Actions Gratuites remises aux bénéficiaires dans le cadre dudit plan pourront donc être apportées à l'Offre.

Dans l'hypothèse où l'expiration de la période d'acquisition des Actions Gratuites serait postérieure à la clôture de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre Réouverte notamment dans le cadre du Plan Sharing 2019, l'Initiateur proposera aux bénéficiaires de droits à recevoir des Actions Gratuites, qui ne pourront pas apporter lesdites Actions Gratuites à l'Offre ou, le cas échéant, à l'Offre Réouverte, de les leur acheter pendant une période de 60 jours calendaires suivant l'expiration de la période d'acquisition, via la mise en place d'un mécanisme de liquidité conforme aux pratiques de marché applicables aux opérations similaires et qui sera proposé au plus tard à la clôture de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre Réouverte. Le prix d'achat desdites Actions Gratuites sera égal au prix par action payé dans le cadre de l'Offre, ajusté, le cas échéant, conformément au paragraphe 2.2 de la Note d'Information, du montant de toute distribution qui serait intervenue entre la clôture de l'Offre Réouverte et la demande de rachat des Actions Gratuites. Il est précisé que, en cas de mise en œuvre d'un retrait obligatoire, le mécanisme de liquidité ne s'appliquera pas aux actions définitivement acquises préalablement à sa mise en œuvre.

3.3. Pouvoirs du conseil d'administration, en particulier concernant l'émission ou le rachat d'actions

Outre les pouvoirs légaux qui lui sont conférés par la loi et les statuts de la Société, le conseil d'administration bénéficie des autorisations et délégations listées ci-dessous.

Nature de l'autorisation ou délégation accordée	Date de l'assemblée générale et résolution concernée	Montant nominal maximal ou pourcentage du capital social ou nombre d'actions autorisé	Durée	Utilisation au cours de l'exercice
Autorisation conférée à la Société d'opérer sur ses propres actions	12/05/2020 (20 ^{ème} résolution)	Dans la limite d'une détention maximum de 10 % du capital	18 mois	0,03% au 31/12/2020
Annulation d'actions autodétenues	12/05/2020 (21 ^{ème} résolution)	10 % du capital par période de 24 mois	26 mois	Aucune

Nature de l'autorisation ou délégation accordée	Date de l'assemblée générale et résolution concernée	Montant nominal maximal ou pourcentage du capital social ou nombre d'actions autorisé	Durée	Utilisation au cours de l'exercice
Augmentation du capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance	12/05/2020 (22 ^{ème} résolution)	500 millions d'euros ^(a)	26 mois	Aucune
Augmentation du capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance	12/05/2020 (23 ^{ème} résolution)	250 millions d'euros ^{(a)(b)}	26 mois	Aucune
Émission, dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411 - 2-II du Code monétaire et financier, (offre dite de « placement privé »), des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	12/05/2020 (24 ^{ème} résolution)	250 millions d'euros ^{(a)(b)}	26 mois	Aucune

Nature de l'autorisation ou délégation accordée	Date de l'assemblée générale et résolution concernée	Montant nominal maximal ou pourcentage du capital social ou nombre d'actions autorisé	Durée	Utilisation au cours de l'exercice
Augmentation du nombre des titres à émettre en cas d'augmentation du capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale	12/05/2020 (25 ^{ème} résolution)	Dans la limite de 15 % de l'émission initiale ^(a)	26 mois	Aucune
Augmentation du capital social de la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	12/05/2020 (26 ^{ème} résolution)	250 millions d'euros (dans la limite de 10 % du capital) ^{(a)(b)}	26 mois	Aucune
Augmentation du capital social en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription	12/05/2020 (27 ^{ème} résolution)	250 millions d'euros ^{(a)(b)}	26 mois	Aucune
Augmentation du capital social par émissions d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers	12/05/2020 (28 ^{ème} résolution)	50 millions d'euros ^(a)	26 mois	10 976 645 actions émises dans le cadre de Sharing 2021

Nature de l'autorisation ou délégation accordée	Date de l'assemblée générale et résolution concernée	Montant nominal ou pourcentage du capital social ou nombre d'actions autorisé	Durée	Utilisation au cours de l'exercice
Attribution gratuite d'actions dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié	14/05/2019 (21 ^{ème} résolution)	0,05 % du capital social	26 mois	119 604 actions attribuées à titre d'abondement dans le cadre de Sharing 2019
Attribution gratuite d'actions de performance	12/05/2020 (29 ^{ème} résolution)	0,5 % du capital social	26 mois	Aucune

- (a) La 30^e résolution de l'Assemblée Générale 2020 a fixé une limitation du montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou à terme en vertu des 22^e à 27^e résolutions de l'Assemblée Générale 2020 à 500 millions d'euros pour les émissions d'actions et/ou valeurs mobilières représentatives de titres de créances ou titres assimilés donnant accès au capital social de la Société et à 3 milliards d'euros pour les émissions de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.
- (b) Plafond commun de 250 millions d'euros de nominal qui s'imputera sur le plafond nominal global fixé à la 30^e résolution de l'Assemblée Générale 2020.

3.4. Déclarations de franchissements de seuils

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'AMF et la Société ont reçu les déclarations de franchissement de seuils légaux suivantes :

Déclarant	Date du franchissement	Nombre d'actions	% du capital social	% des droits de vote	Franchissement de seuil ayant donné lieu à déclaration
Blackrock	27 avril 2021	32 038 443	5,01%	5,01%	Franchissement à la hausse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société

Déclarant	Date du franchissement	Nombre d'actions	% du capital social	% des droits de vote	Franchissement de seuil ayant donné lieu à déclaration
Blackrock	28 avril 2021	31 692 502	4,96%	4,96%	Franchissement à la baisse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société
Blackrock	30 avril 2021	32 746 231	5,12%	5,12%	Franchissement à la hausse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société
UBS Group AG ⁶	17 juin 2021	33 555 025	5,25%	5,25%	Franchissement à la hausse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société
UBS Group AG ⁷	18 juin 2021	0	0%	0%	Franchissement à la baisse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société
La Société Générale ⁸	18 juin 2021	34 482 809	5,39%	5,39%	Franchissement à la hausse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société
La Société Générale ⁹	29 juin 2021	0	0%	0%	Franchissement à la baisse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société
The Goldman Sachs Group, Inc. ¹⁰	1er juillet 2021	32 794 489	5,13%	5,13%	Franchissement à la hausse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société

⁶ Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SUEZ hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions SUEZ détenues par assimilation, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

⁷ Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution de la détention de titres SUEZ dans le cadre des activités de négociation, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général), le déclarant ne détient plus aucune action SUEZ au sens de l'article précité.

⁸ Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions Suez hors marché.

⁹ Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SUEZ hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général), le déclarant ne détient plus aucune action SUEZ au sens de l'article précité.

¹⁰ Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SUEZ hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Déclarant	Date du franchissement	Nombre d'actions	% du capital social	% des droits de vote	Franchissement de seuil ayant donné lieu à déclaration
The Goldman Sachs Group, Inc. ¹¹	12 juillet 2021	646 232	0,10%	0,10%	Franchissement à la baisse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société

3.5. Gouvernance

Pour plus de détails sur la gouvernance de la Société, veuillez-vous référer aux chapitres 12 à 14 du Document d'Enregistrement Universel.

▪ Conseil d'administration

À la date du présent document, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

- Monsieur Philippe Varin, président ;
- Monsieur Bertrand Camus, directeur général ;
- Madame Miriem Bensalah Chaqroun, administrateur indépendant ;
- Monsieur Anthony R. Coscia, administrateur ;
- Madame Martha Crawford, administrateur indépendant ;
- Madame Delphine Ernotte Cunci, administrateur indépendant ;
- Madame Anne Lauvergeon, administrateur indépendant ;
- Monsieur Bertrand Meunier, administrateur indépendant ;
- Monsieur Philippe Petitcolin, administrateur indépendant ;
- Monsieur Jacques Richier, administrateur indépendant ;
- Madame Brigitte Taittinger-Jouyet, administrateur indépendant ;
- Monsieur Guillaume Thivolle, administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- Monsieur Enric Xavier Amiguet I Rovira, administrateur élu par les salariés ; et
- Madame Agatta Constantini, administrateur élu par les salariés.

Il est précisé que l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021 a approuvé la ratification de la cooptation des administrateurs suivants :

- M. Bertrand Meunier ;
- M. Jacques Richier ;

¹¹ Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SUEZ hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

- M. Anthony R. Coscia ; et
- M. Philippe Petitcolin.

Conformément à son avis motivé, le conseil d'administration recommande l'Offre et par conséquent les administrateurs ont fait part de leur intention d'apporter à l'Offre l'intégralité de leurs actions, sous réserve de l'obligation de détention d'actions prévue par les statuts de la Société s'agissant des administrateurs qui resteraient en fonction postérieurement à la date de règlement-livraison de l'Offre et de l'obligation de conservation d'actions jusqu'au terme de son mandat, s'agissant du Directeur Général.

▪ Directeur général

A la date des présentes, la fonction de directeur général de la Société est exercée par Monsieur Bertrand Camus, seul administrateur à exercer des fonctions exécutives au sein du Groupe.

Concernant le Directeur Général, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 26 février 2019, d'octroyer une indemnité à Monsieur Bertrand Camus en cas de départ contraint de ses fonctions de Directeur Général (notamment consécutivement à une révocation ou une démission liée à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société).

Aucune indemnité ne serait due dans les cas suivants :

- si le départ intervient moins de 2 ans après la prise d'effet du mandat du Directeur Général ou en cas de démission, excepté si le départ est consécutif à un changement de contrôle de la Société ou à un changement de stratégie ;
- en cas de changement de fonctions à l'intérieur du groupe SUEZ ;
- si le départ, quel que soit sa forme, est consécutif à une faute lourde ou une faute grave du Directeur Général ;
- si le Directeur Général a la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à la date de son départ ;
- en cas d'atteinte de la limite d'âge pour l'exercice du mandat de Directeur Général ; ou
- en cas de décès.

Le montant de l'indemnité de départ est plafonné à deux ans de rémunération fixe et variable annuelle, la rémunération variable à prendre en compte pour le calcul de cette indemnité correspondant à la moyenne des deux dernières rémunérations variables annuelles effectivement versées au Directeur Général.

Par ailleurs, l'indemnité de départ ne pourra être versée qu'après la constatation préalable par le conseil d'administration de la réalisation des conditions de performance, appréciées à la date de cessation du mandat de Directeur Général. Ces conditions de performance correspondent aux niveaux d'atteinte des critères de performance quantifiables fixés au début de chaque exercice par le conseil d'administration pour le calcul de la rémunération variable annuelle du Directeur Général.

Ainsi, si le montant moyen obtenu par le Directeur Général en application des critères quantifiables au titre des trois exercices précédant le départ est supérieur ou égal au montant

cible de la rémunération variable annuelle, 100 % du montant de l'indemnité sera dû au Directeur Général. Si le montant moyen obtenu est, en moyenne pour les trois exercices précédant le départ, compris entre 90 % et 100 % (exclu) du montant cible, 70 % du montant de l'indemnité sera dû au Directeur Général. Si le montant moyen obtenu est, en moyenne pour les trois exercices précédant le départ, inférieur à 90 % (exclu) du montant cible, aucune indemnité ne sera due au Directeur Général. En cas de départ du Directeur Général avant la fin du 3^e exercice, le respect de la condition de performance ne sera apprécié que sur un ou deux exercices en fonction de la durée d'exercice de sa fonction.

Les engagements pris en faveur du Directeur Général au titre de cette indemnité de fin de mandat ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de SUEZ du 14 mai 2019, dans le cadre d'une résolution spécifique et sont décrits dans la politique de rémunération du Directeur Général approuvée par les Assemblées générales du 14 mai 2019, du 12 mai 2020 et du 30 juin 2021.

La politique de rémunération du Directeur Général, telle qu'approuvée par les Assemblées générales du 14 mai 2019, du 12 mai 2020 et du 30 juin 2021, prévoit en outre qu'en cas de départ contraint consécutif notamment à un changement de contrôle, les droits liés aux plans de rémunération long terme sont maintenus au prorata de la durée de présence au sein du Groupe mais restent soumis aux conditions de performance.

Par ailleurs, il est précisé que le Conseil d'Administration a également décidé, lors de sa réunion du 26 février 2019, en contrepartie de l'engagement du Directeur Général, pendant une période de deux ans à compter de la fin de son mandat de Directeur Général, quelle que soit la cause de la cessation de ses fonctions, de ne pas exercer directement ou indirectement une activité concurrente de celle de la Société et des sociétés du groupe SUEZ, de lui octroyer une indemnité d'un montant égal à un an de rémunération (parts fixe et variable, la rémunération variable à prendre en compte pour le calcul de cette indemnité correspondant à la moyenne des deux dernières rémunérations variables annuelles effectivement versées au Directeur Général), versée sous la forme de 24 mensualités égales et successives.

Conformément au Code AFEP-MEDEF, le cumul de l'indemnité de départ et de l'indemnité de non-concurrence ne peut en aucun cas être supérieur à deux années de rémunération (fixe et variable, la rémunération variable à prendre en compte pour le calcul de ces indemnités correspondant à la moyenne des deux dernières rémunérations variables annuelles effectivement versées au Directeur Général).

L'indemnité de non-concurrence ne sera en aucun cas versée si le Directeur Général fait valoir ses droits à la retraite ou s'il a plus de 65 ans à la fin de son mandat de Directeur Général. Par ailleurs, le Conseil d'Administration aura la possibilité de renoncer à la mise en œuvre de cet engagement de non-concurrence au moment du départ du Directeur Général, aucune indemnité n'étant alors due.

Ces engagements pris en faveur du Directeur Général au titre de l'indemnité de non-concurrence ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de SUEZ du 14 mai 2019 et sont décrits dans la politique de rémunération du Directeur Général approuvée par les Assemblées générales du 14 mai 2019, du 12 mai 2020 et du 30 juin 2021.

Le 15 juin 2021, le Directeur Général a annoncé qu'il souhaitait mettre fin à ses fonctions

compte tenu du changement de contrôle de la Société, mais acceptait de demeurer en fonction jusqu'au premier règlement livraison de l'Offre et au plus tard le 31 décembre 2021. Dans ce contexte, le Conseil d'administration a constaté le montant de l'indemnité de départ due au Directeur Général (sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale de SUEZ du 30 juin 2021 du versement de sa rémunération annuelle 2020), le nombre d'unités de performance qu'il est en droit de maintenir et a renoncé à la mise en œuvre de l'engagement de non-concurrence du Directeur Général qui n'aura donc droit à aucune indemnité à ce titre. Il a par ailleurs décidé, sous réserve de l'approbation le cas échéant de la modification des politiques de rémunération par l'Assemblée Générale 2022 de SUEZ, de lever la condition de présence attachée aux rémunérations variables pluriannuelles dont bénéficie le Directeur Général qui ne seraient pas acquises à la date de son départ et de réputer remplies les conditions de performance attachées à la totalité des unités de performance 2019 et 2020 qui lui avaient été attribuées. A toutes fins utiles, il est précisé que Veolia s'est irrévocablement engagée, en qualité d'actionnaire de Suez, à voter lors de l'Assemblée Générale 2022 de SUEZ en faveur de l'attribution et du versement des éléments concernés ou, s'il intervient avant cette Assemblée, à verser l'ensemble de ces éléments au Directeur Général au moment du retrait de SUEZ de la cote, compte tenu de l'octroi de ces éléments de rémunération par le Conseil d'Administration de Suez.

Il est précisé que l'Assemblée Générale de SUEZ du 30 juin 2021 a approuvé le versement de la rémunération variable annuelle 2020 du Directeur Général.

La Société a mis à disposition le 30 juin 2021 sur son site internet des informations sur les modalités de départ du Directeur Général, telles que figurant en Annexe 1 du présent document.

4. INFORMATIONS LIEES AU PROJET DE CESSIION DU NOUVEAU SUEZ

Le 14 mai 2021, Suez et Veolia ont annoncé avoir conclu un accord de rapprochement et un Memorandum of Understanding avec Meridiam, GIP, Caisse des dépôts et CNP Assurances (le « **Consortium** ») pour la reprise de ses activités Eau et Déchets (hors déchets dangereux) en France et de certains de ses actifs identifiés à l'international.

Le 29 juin 2021, la Société a annoncé que le Consortium a remis sa promesse d'achat engageante finale à Suez et Veolia pour le rachat du nouveau SUEZ pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards d'euros.

Le projet de cession du nouveau SUEZ au Consortium est plus amplement décrit dans les communiqués de presse publiés par SUEZ le 14 mai 2021 et le 29 mai 2021, lesquels figurent en Annexe 2 du présent document.

La Société publiera ses comptes semestriels le 28 juillet 2021. Ces comptes semestriels porteront sur le groupe Suez dans son ensemble et ne comporteront donc pas d'éléments se rapportant spécifiquement au périmètre du nouveau Suez faisant l'objet du projet de cession au Consortium, ni d'éléments permettant de déterminer ce périmètre ; ils ne comporteront également pas d'éléments se rapportant au périmètre des activités ayant vocation à rester au sein de Suez, lesquelles seront amenées à être contrôlées par l'Initiateur en cas de succès de l'Offre.

Un bilan et un compte de résultat du périmètre du Nouveau Suez ainsi que certains indicateurs clés relatifs à ce périmètre seront rendus disponibles autour du 6 août 2021. Cette publication sera accompagnée d'éléments méthodologiques permettant d'apprécier, par différence, les données financières relatives au périmètre d'activités de Suez ne faisant pas l'objet du projet de cession au Consortium.

5. PRINCIPAUX COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR LA SOCIETE DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La Société publie ses communiqués de presse en ligne sur son site internet <https://www.suez.com/fr/actualites/communiques-de-presse>.

Depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel, la Société a notamment publié les communiqués de presse ci-dessous, qui sont reproduits en intégralité en Annexe 2 :

Date du communiqué	Titre du communiqué
Le 29 avril 2021	Les grands clients industriels en France et à l'international réaffirment leur confiance en SUEZ en 2021
Le 29 avril 2021	Résultats financiers du 1 ^{er} trimestre 2021
Le 30 avril 2021	Assemblée Générale du 22 juin 2021 – Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires
Le 5 mai 2021	A Saint-Cyr-l'Ecole (78), SUEZ accélère sa mobilité verte et se dote d'un premier véhicule Citroën My Ami Cargo, le nouvel objet de mobilité électrique pensé pour les professionnels
Le 6 mai 2021	SUEZ développe son expertise dans le démantèlement et la valorisation des éoliennes avec un objectif de valorisation proche de 100%
Le 11 mai 2021	SUEZ finalise l'acquisition des intérêts minoritaires de Suyu
Le 14 mai 2021	Veolia et SUEZ ont signé un accord de rapprochement et un Memorandum of Understanding avec Meridiam – GIP – Caisse des dépôts/CNP Assurances pour la reprise du nouveau SUEZ
Le 18 mai 2021	Recyclage des batteries lithium-ion en Europe : Eramet et Suez renforcent leur coopération
Le 18 mai 2021	SUEZ a finalisé ce jour la cession d'OSIS, multi-spécialiste des services d'assainissement, à Veolia
Le 25 mai 2021	Aux Etats-Unis la ville d'East Providence renouvelle sa confiance au Groupe SUEZ pour la gestion de la station d'épuration « Riverside »
Le 27 mai 2021	Camions 100% électriques : la collecte des déchets ménagers à Neuilly-sur-Seine (92), confiée à SUEZ, s'opérera avec dix Renault Trucks D Wide Z.E.
Le 31 mai 2021	SUEZ finalise la cession de ses activités de recyclage et de valorisation de déchets dans 4 pays d'Europe continentale
Le 2 juin 2021	AgroParisTech, SUEZ, la Fondation SUEZ, l'Agence Française de Développement signent, avec à leurs côtés l'ESSEC Business School et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, un nouveau partenariat de 4 ans, pour la Chaire AgroParisTech « SUEZ - Eau pour Tous »

Date du communiqué	Titre du communiqué
Le 3 juin 2021	Inclusion et égalité des droits des collaborateurs LGBT+ : SUEZ France signe la Charte d'Engagement LGBT+ de l'Autre Cercle
Le 4 juin 2021	Les Groupes Würth et SUEZ s'associent pour faciliter la collecte et le tri des déchets des entreprises
Le 7 juin 2021	Contribuer à la neutralité carbone : Le Groupe SUEZ et Airex Énergie vont industrialiser une solution innovante de stockage du carbone pour restaurer la qualité des sols et agir pour le climat
Le 8 juin 2021	SUEZ inaugure à Narbonne le « BioResourceLab » : Le nouveau centre international de recherche et d'innovation dédié à la valorisation des déchets organiques
Le 15 juin 2021	Changement climatique et qualité de l'air : Avec l'acquisition d'ARIA Technologies, SUEZ renforce son expertise sur les enjeux de qualité d'air
Le 22 juin 2021	Avec l'acquisition d'Inflowmatix, SUEZ poursuit la consolidation de son portefeuille de solutions numériques visant à améliorer la performance des infrastructures d'eau
Le 23 juin 2021	Le groupe immobilier Risanamento SpA confie à SUEZ et SEMP la dépollution du quartier de Santa Giulia à Milan, Italie
Le 29 juin 2021	En Chine, SUEZ remporte de nouveaux contrats renforçant ainsi son soutien à une croissance verte dans le pays
Le 29 juin 2021	Le Conseil d'administration de SUEZ recommande l'offre publique rehaussée de Veolia au prix de 20,50 € par action (coupon attaché) (1)
Le 30 juin 2021	SUEZ se félicite du fort soutien exprimé par ses actionnaires lors de l'Assemblée Générale et confirme au second trimestre la reprise d'activité observée au T1
Le 1 ^{er} juillet 2021	Aux Etats-Unis, SUEZ remporte une série de contrats de services d'eau et d'assainissement pour un chiffre d'affaires total d'environ 188 millions d'euros
Le 5 juillet 2021	Lutte contre l'urgence climatique : le Groupe SUEZ et FERMENTALG créent « CarbonWorks », une entreprise spécialisée dans la capture et la valorisation du CO2 grâce aux microalgues
Le 7 juillet 2021	L'agglomération du Bassin de Brive (19) innove pour la préservation de la ressource et confie au Groupe SUEZ la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement
Le 8 juillet 2021	Dijon lance le chantier de construction de l'unité de méthanisation des boues de la station d'épuration eauvitale

6. ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est tenue le 30 juin 2021 à huis clos et toutes les résolutions à l'ordre du jour ci-dessous ont été adoptées :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et distribution du dividende
4. Ratification de la cooptation de M. Bertrand Meunier en qualité d'administrateur
5. Ratification de la cooptation de M. Jacques Richier en qualité d'administrateur
6. Ratification de la cooptation de M. Anthony R. Coscia en qualité d'administrateur
7. Ratification de la cooptation de M. Philippe Petitcolin en qualité d'administrateur
8. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
9. Vote sur les informations relatives à la rémunération 2020 des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce
10. Vote sur la rémunération versée au cours de l'exercice 2020 ou attribuée au titre du même exercice à M. Jean-Louis Chaussade, Président du Conseil d'Administration, pour la période du 1er janvier au 12 mai 2020
11. Vote sur la rémunération versée au cours de l'exercice 2020 ou attribuée au titre du même exercice à M. Philippe Varin, Président du Conseil d'Administration, pour la période du 12 mai au 31 décembre 2020
12. Vote sur la rémunération versée au cours de l'exercice 2020 ou attribuée au titre du même exercice à M. Bertrand Camus, Directeur Général
13. Vote sur la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021
14. Vote sur la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021
15. Vote sur la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2021
16. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et informations relatifs à cette assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société (www.suez.com).

7. ÉVENEMENTS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

À la connaissance de la Société, il n'existe, à la date du présent document, à l'exception de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux qui seraient mentionnés dans le présent document et dans le Document d'Enregistrement Universel, et autre que l'Offre et les opérations qui y sont liées (en ce compris la cession du périmètre nouveau Suez au Consortium), susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

Conformément à l'Accord de Rapprochement conclu le 14 mai 2021, la Société et Veolia ont notifié des conclusions de désistement dans les instances en cours décrites en section 18.6 (*Litiges liés au projet de prise de contrôle hostile de Veolia*) du Document d'Enregistrement Universel.

8. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A SUEZ

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juillet 2021 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 (telle que modifiée), dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Veolia et visant les actions de la société Suez.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Bertrand Camus
Directeur général de la Société

Annexe n°1
Informations sur les modalités de départ du Directeur Général



Paris-La Défense, le 30 juin 2021

Rémunération du Directeur Général Modalités de départ

Conformément aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 29 juin 2021, sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, a pris les décisions suivantes concernant la rémunération du Directeur Général, dans le contexte de l'annonce du terme de son mandat qui interviendra à la clôture de l'offre publique d'achat initiée par Veolia sur SUEZ (prévue pour la fin de l'année 2021) ou au plus tard le 31 décembre 2021.

Conformément à l'article L.22-10-34, II du Code de commerce et sous réserve que le retrait de Suez de la cote ne soit pas intervenu d'ici là, le versement des éléments de rémunération variables attribués au titre de l'exercice 2021 à Bertrand Camus est conditionné à l'approbation, par l'Assemblée Générale 2022 de Suez, des éléments de rémunération de Bertrand Camus.

I – INDEMNITE DE DEPART

Le Conseil d'Administration de Suez a constaté le montant de l'indemnité de départ à laquelle Bertrand Camus a droit conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale 2020 et soumise en dernier lieu à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021.

Bertrand Camus est en effet en droit de recevoir, au titre de la cessation de ses fonctions de Directeur Général résultant du changement de contrôle de Suez, une indemnité de départ dont l'assiette est égale à deux ans de rémunération fixe et variable annuelle, calculée comme suit :

Rémunération fixe	750.000 €	
Moyenne rémunération variable	2019	2020
	750 000 € ⁽¹⁾	870 150 € ⁽²⁾
	810.075 €	
Rémunération annuelle de référence	1.560.075 €	
Assiette de l'indemnité de départ (2 x Rémunération annuelle de référence)	3.120.150 €	

(1) Montant cible conformément à la décision du Conseil d'administration du 26 février 2019.

(2) Approuvé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2021.

S'agissant des conditions de performance, le Conseil a constaté que le montant moyen obtenu par le Directeur Général en application des critères quantifiables au titre des deux exercices précédant son départ (108%) est supérieur au montant cible de la rémunération variable annuelle au titre de ces critères quantitatifs.

En conséquence, le Conseil a constaté que Bertrand Camus a droit à une indemnité de départ d'un montant de 3.120.150 €.

II – ENGAGEMENT DE NON-CONCURRENCE

Compte-tenu du contexte du départ de Monsieur Bertrand Camus, le Conseil a décidé de renoncer à la mise en œuvre de l'engagement de non-concurrence prévu par la politique de rémunération du Directeur Général approuvée par l'Assemblée Générale. Aucune indemnité ne sera donc due à ce titre.

III – PLANS DE REMUNERATION VARIABLE LONG TERME

Le Directeur Général a bénéficié de deux plans de rémunération variable long terme, actuellement en cours d'acquisition.

Conformément aux politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée Générale qui prévoyaient un maintien prorata temporis en cas de départ contraint consécutif à un changement de contrôle, Bertrand Camus a droit à l'attribution de :

- 29.063 unités de performance sur les 38 750 unités de performance octroyées par le Conseil d'administration en 2019, pour la période 2019 à 2021 (soit 75% de l'attribution cible) ;
- 16.163 unités de performance sur les 32 325 unités de performance octroyées par le Conseil d'administration en 2020, pour la période 2020 à 2022 (soit 50% de l'attribution cible).

Néanmoins, afin de tenir compte du contexte particulier amenant Monsieur Bertrand Camus à mettre un terme à son mandat de Directeur Général et de son engagement de poursuivre son mandat jusqu'à la clôture de l'offre publique ou au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021 afin d'assurer une bonne transition, le Conseil d'administration a décidé de lever la condition de présence et de réputer atteintes les conditions de performance, celles-ci n'étant plus pertinentes à compter de la clôture de l'offre publique, sur la totalité des plans 2019 et 2020.

C'est donc 38 750 et 32 325 unités de performance, respectivement au titre des plans de rémunération variable long terme 2019 et 2020, qui seraient définitivement attribuées au Directeur Général, soit le nombre cible d'unités de performance. Ces unités de performance seront valorisées au prix de l'offre, soit 20,50€, ce qui représente au total un avantage de 1 457 037 euros.

Une modification de la politique de rémunération au titre de l'exercice 2021 sera soumise à l'Assemblée Générale 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021. En outre, le versement de cette rémunération sera, le cas échéant, soumis au vote de cette même Assemblée Générale, sauf si le retrait de la cote de la Société intervenait avant ladite Assemblée.

IV – REMUNERATION ANNUELLE 2021

Le Directeur Général percevra une rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2021 qui sera calculée *prorata temporis* en fonction de la date de départ du Directeur Général.

Cette rémunération variable sera calculée sur la base des critères de performance arrêtés par le Conseil d'administration en février 2021, à savoir :

	Critère	Pondération
Critères quantifiables	EBIT	20%
	Free cash flow récurrent	20%
	Bénéfice par action récurrent	25%
	Santé & sécurité	10%
Critères qualitatifs	Développement durable	10%
	Autre	15%

Le niveau d'atteinte des critères de performance sera apprécié par le Conseil d'Administration qui arrêtera les comptes consolidés de SUEZ de l'exercice 2021.

En outre, le Directeur Général continuera à bénéficier jusqu'à son départ des éléments de rémunération prévus dans sa politique de rémunération (rémunération fixe, avantages en nature et régime de retraite¹).

¹ Le Directeur Général bénéficie d'un régime de retraite à cotisations définies, à adhésion facultative, régi par les dispositions de l'article 82 du Code Général des Impôts, permettant de garantir au bénéficiaire une retraite supplémentaire ou un capital lorsque celui-ci fait valoir ses droits à la retraite. Ce régime consiste au versement d'un montant correspondant à 30 % de la rémunération fixe et de la rémunération variable annuelle versée au Directeur Général, pour moitié à l'assureur en charge de la gestion du régime et pour l'autre moitié au Directeur Général compte-tenu de la fiscalisation à l'entrée de ce nouveau régime ; ces versements sont soumis au régime des éléments de rémunération variables,

Annexe n°2
Communiqués de presse

Paris, 29 Avril 2021

Les grands clients industriels en France et à l'international réaffirment leur confiance en SUEZ en 2021 :

➤ 341 millions d'euros de chiffre d'affaires total

SUEZ annonce la signature de nouveaux contrats et renouvellements d'un chiffre d'affaires total d'environ 341 millions d'euros auprès de grands clients industriels en France et à l'international. Ces contrats confirment le dynamisme du Groupe sur ses marchés prioritaires. Les clients des secteurs de l'Agroalimentaire, de la Chimie, de la Construction, du Démantèlement et des Matériaux, de l'Energie, de la Pâte à Papier et des Mines et Métaux réaffirment leur confiance dans l'expertise de SUEZ et dans la mise en place de solutions à forte valeur ajoutée.

Agroalimentaire :

Au Mexique, Danone, l'un des leaders mondiaux de l'agroalimentaire, a attribué à SUEZ un nouveau contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de réutilisation des eaux usées de l'usine d'Irapuato, l'une de ses plus grandes usines au monde. Située dans une région touchée par la sécheresse pendant la moitié de l'année, la nouvelle station d'épuration utilisera la technologie membranaire d'osmose inverse et le système de bioréacteur à membrane de SUEZ pour permettre à Danone de réutiliser 50 % de ses effluents dans les processus non productifs, soit 900 m³ par jour. La mise en service de l'installation est prévue pour octobre 2021. Cette nouvelle étape du projet fait suite aux travaux de rénovation de la station d'épuration entrepris en 2019, où SUEZ a accompagné Danone et les autorités mexicaines pour répondre aux exigences de rejets tout en garantissant la continuité de l'approvisionnement en eau, générant une valeur durable pour l'entreprise et l'environnement. Ce partenariat témoigne de nos ambitions communes en matière de durabilité et de circularité de l'eau.

Construction, Démantèlement et Matériaux :

En France, Bouygues Bâtiment Ile-de-France Rénovation Privée a renouvelé sa confiance auprès de SUEZ pour la gestion déléguée portant sur la gestion et la valorisation des déchets de 3 « Chantiers Zéro Déchets Ultimes » (ESA P15, Trudaine P9, Héliopolis P17) en Ile-de-France après une expérience pilote réussie sur le chantier du 185 Charles-de-Gaulle à Neuilly. La démarche unique de diagnostic des flux, de tri et de valorisation des déchets développée en collaboration avec Bouygues Construction permet d'atteindre un taux de valorisation matière de 96%, significativement supérieur à l'objectif fixé par la réglementation européenne pour le secteur de la construction. Cette solution permet d'intégrer l'économie circulaire au cœur des chantiers vers une construction 100% durable.

Energie :

En Italie, l'une des plus grandes raffineries de la région méditerranéenne a renouvelé et étendu sa confiance en SUEZ pour la gestion de l'eau de l'ensemble de son site. Au cours des trois prochaines années, SUEZ fournira des technologies, des produits chimiques et ses services pour assurer la bonne gestion et la fiabilité de l'ensemble du cycle de l'eau lié au clarificateur, à l'ultrafiltration, à l'osmose inverse, aux tours de refroidissement, aux chaudières, au dessalement et aux unités de traitement des eaux usées. SUEZ est constamment à la recherche de nouvelles méthodes de traitement chimique plus efficaces et plus écologiques, et s'engage à réduire la consommation d'eau de puits de plus de 1,3 million de m³ par an, à alimenter le circuit des tours de refroidissement avec 100% des eaux usées et à porter à 89% la réutilisation des eaux sortantes de la station d'épuration.

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Au Brésil, MODEC Offshore Production Systems a attribué un contrat de plusieurs millions d'euros à SUEZ pour la fourniture d'un système d'élimination des sulfates présents dans l'eau de mer. Ce contrat s'inscrit dans le projet de construction d'une nouvelle plateforme de production, de stockage et de déchargement en mer par MODEC pour le compte de la société norvégienne Equinor¹. MODEC utilisera les membranes d'ultrafiltration et de nanofiltration pour réduire et ramener la quantité de sulfates présents dans l'eau de mer aux niveaux requis. Le contrat inclut la fourniture d'équipements ainsi que les services d'ingénierie, de gestion de projet, d'achats et de supervision de la construction. En six mois, il s'agit du deuxième contrat remporté par SUEZ avec MODEC.

Chimie :

Un des leaders mondiaux dans la fabrication de produits chimiques, situé en **Amérique du Nord**, a poursuivi sa collaboration avec SUEZ en renouvelant son contrat de traitement de l'eau. Cet accord couvre les applications d'eau de refroidissement, de circuit fermé et d'eau de chaudière, ainsi que la chimie, les services sur site et les solutions digitales afin d'améliorer la productivité et protéger les actifs du client. Ce partenariat, d'une durée de 20 ans, a permis à SUEZ d'apporter l'excellence opérationnelle et des économies de plus de 37 millions d'euros tout en contribuant à accroître la fiabilité des équipements sur les sites de production des clients.

« SUEZ s'appuie sur son expertise de longue date et ses solutions à forte valeur ajoutée pour offrir à ses clients l'excellence opérationnelle sur des marchés industriels compétitifs. Nous poursuivons ainsi notre accompagnement des clients industriels dans l'atteinte de leurs objectifs, tout en garantissant la conformité à des réglementations de plus en plus strictes. Les contrats gagnés au premier trimestre 2021 démontrent la forte dynamique commerciale du Groupe sur les marchés prioritaires, et illustrent la confiance de nos partenaires dans la mise en place de solutions et technologies de pointe, tout en veillant à l'adoption de modèles plus vertueux et respectueux de l'environnement », commente **Ana Giros Directrice Générale Adjointe en charge de l'International et des Grands Comptes Industriels**.

Contacts :

Isabelle Herrier-Naufle / Mathilde Bouchoux
+33 (0)6 83 54 89 62 / +33 (0)6 88 42 97 27
isabelle.herrier.naufle@suez.com /
mathilde.bouchoux@suez.com

Analystes & Investisseurs :

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot
+33 (0)1 58 81 25 04

Pour plus d'informations sur l'offre de Veolia et les alternatives proposées par SUEZ, voir les informations sur le site de SUEZ : www.suez.com/fr/opa-veolia

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



¹ Opérateur du gisement de pétrole de Bacalhau

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Paris, le 29 avril 2021 – 7h30

SUEZ T1 2021 : Excellents résultats, en forte croissance par rapport à 2020 et 2019, illustrant le succès du plan SUEZ 2030

- **L'élan commercial du Groupe se traduit par une croissance organique solide du chiffre d'affaires (+5,9% vs T1 2020 / +6,2% vs. T1 2019) ; contribution positive de tous les segments d'activité**
- **L'accélération du plan de performance permet une progression de l'EBITDA à 768 M€ (en croissance organique de +17,0% vs T1 2020 / +14,6% vs. T1 2019). L'EBIT s'établit à 340 M€ (croissance organique de 39,0% vs T1 2020 / +16,3% vs. T1 2019)**
- **Exécution opérationnelle robuste : activités Eau résilientes et forte performance en Recyclage et Valorisation (notamment en France) et Environmental Tech & Solutions (notamment SES et WTS)**
- **Génération de trésorerie solide, soutenue par un contrôle rigoureux du besoin en fond de roulement**
- **Objectifs et perspectives 2021 confirmés**
- **Un simple dividende ordinaire de 0,65€ par action sera proposé aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 22 juin 2021**
- **Les travaux visant à la conclusion, d'ici le 14 mai prochain, des accords définitifs de rapprochement entre SUEZ et Veolia sont en cours**

Bertrand Camus, Directeur Général de SUEZ, a commenté :

« Les résultats du premier trimestre sont excellents en comparaison de 2020 mais également de 2019. Le Groupe enregistre une croissance organique solide, une forte amélioration de sa profitabilité, et une très bonne génération de trésorerie, à des niveaux historiquement hauts pour un premier trimestre. Tous nos segments d'activité sont en croissance. Nos activités Recyclage & Valorisation profitent, en particulier, d'une dynamique de prix solide et d'une hausse des volumes de déchets traités en Europe ; nos activités Environmental Tech & Solutions retrouvent une trajectoire de croissance plus soutenue. La rentabilité opérationnelle du Groupe est tirée par cette croissance et, notamment, par l'accélération de notre plan de performance.

Dans un contexte pourtant toujours volatile en raison de la persistance du Covid et de l'offre en cours de Veolia, le Groupe accroît son efficacité opérationnelle grâce aux actions du plan SUEZ 2030 mises en œuvre par nos équipes, que je tiens à remercier pour leur engagement et leur détermination. Partout, les solutions que nous apportons à nos clients sont sollicitées et ce trimestre a vu la conclusion d'importants contrats.

Cet excellent premier trimestre est une preuve supplémentaire que SUEZ garde tous ses atouts pour atteindre ses objectifs en 2021. »

RESULTATS AU 31 MARS 2021

Le Conseil d'administration de SUEZ a examiné les résultats consolidés au 31 mars 2021 lors de sa réunion du 28 avril 2021. Ces résultats ont par ailleurs fait préalablement l'objet d'une revue par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 26 avril 2021.

En millions d'euros	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2021	Var. brute vs 2020	Var. hors FX vs 2020	Variation organique vs 2020	Variation organique vs 2019
Chiffre d'Affaires	4 210	4 198	4 311	+2,7%	+4,2%	+5,9%	+6,2%
EBITDA	709	676	768	+13,5%	+14,3%	+17,0%	+14,6%
<i>EBITDA / CA</i>	16,9%	16,1%	<i>17,8%</i>				
EBIT	293	231	340	+47,0%	+46,9%	+39,0%	+16,3%
<i>EBIT / CA</i>	7,0%	5,5%	<i>7,9%</i>				

En millions d'euros	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2021	Variation Brute vs 2020
Dettes nettes	10 367	10 402	9 783	-6,0%
Dettes nettes / EBITDA	3,3x	3,3x	3,4x	+0,1x

PERFORMANCE GROUPE

Chiffre d'Affaires en millions d'euros	31 mars 2020	31 mars 2021	Variation brute	Variation organique	Variation hors FX
TOTAL	4 198	4 311	+2,7%	+5,9%	+4,2%
<i>Dont :</i>					
Eau	1 609	1 581	-1,8%	+0,3%	-0,4%
Recyclage & Valorisation	1 838	1 993	+8,4%	+11,8%	+8,4%
Environmental Tech & Solutions	827	805	-2,6%	+2,2%	+2,2%
<i>Intercos</i>	-76	-68	-10,6%	-10,6%	-10,6%

■ **La variation brute du chiffre d'affaires de +2,7% (+113 M€)** par rapport au 31 mars 2020 se décompose en :

- **Une variation organique de +5,9% (+248 M€).**
- **Un effet de change de -1,5% (-62 M€)**, résultant de l'appréciation de l'euro face au dollar américain (-41 M€) et au real brésilien (-7 M€), partiellement compensé par l'appréciation du dollar australien (+19 M€) et du peso chilien (+3 M€) face à l'euro.
- **Un effet périmètre de -1,7% (-73 M€).**

■ **L'EBITDA s'élève à 768 M€** au 31 mars 2021, en croissance organique de **+17,0%** et de +14,3% à changes constants par rapport au premier trimestre 2020. Les effets de change sont défavorables à hauteur de -5 M€.

La forte progression organique de l'EBITDA résulte de la croissance du chiffre d'affaires avec un déploiement de la stratégie de croissance sélective du Groupe, du succès de la mise en œuvre du plan de performance et du maintien des mesures d'atténuation face à la pandémie de Covid-19. La marge d'EBITDA est ainsi en progression par rapport au T1 2020 (+1,7 point) et au T1 2019 (+0,9 point).

■ Ces éléments se matérialisent également dans **l'EBIT**, en croissance organique de **+39,0% à 340 M€**. Ce montant intègre l'impact comptable de la norme IFRS 5 pour 26 M€. La croissance à changes constants s'affiche à +46,9%, et les effets de change s'élèvent à +0,3 M€ sur le trimestre. Il est rappelé que le Groupe avait enregistré au premier trimestre 2020 un impact du Covid-19 sur l'EBITDA et l'EBIT estimé à -60 M€.

■ **La dette nette s'établit à 9 783 M€** au 31 mars 2021, en baisse de 619 M€ par rapport au 31 mars 2020. Cette évolution intègre d'une part la décision de mettre fin au programme de titrisation (291M€) et d'autre part l'augmentation du capital liés à l'offre d'actionnariat salarié (-160M€). Le **ratio d'endettement** s'établit à 3,37x l'EBITDA sur 12 mois glissants, en dessous du niveau au 31 décembre 2020, et en ligne avec celui du 31 mars 2020.

PERSPECTIVES ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION

■ **Objectifs et perspectives 2021 confirmés¹ :**

- Chiffre d'affaires supérieur à 16 Mds€ avec un retour à la croissance organique
- EBIT de 1,4 à 1,6 Mds€
- BPA récurrent de 0,80 à 0,85€
- Free Cash Flow récurrent supérieur à 500 M€

¹ Avec l'hypothèse de taux de changes stables par rapport aux résultats annuels 2020, des prix des matières premières constants et l'absence de retour aux situations de confinement généralisé à échelle régionale

■ **Politique de distribution :**

Le Groupe maintient sa proposition d'un dividende ordinaire à 0,65€ par action, comme indiqué initialement. Cette proposition sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale de SUEZ statuant sur les comptes de l'exercice 2020, laquelle aura lieu le 22 juin prochain.

Compte tenu de l'accord de principe conclu avec Veolia le 11 avril dernier, le Conseil d'administration a décidé de ne pas proposer, à ce stade, de distribution exceptionnelle.

PERFORMANCE PAR SEGMENT

EAU

En millions d'euros	31 mars 2020	31 mars 2021	Variation brute	Variation organique	Variation hors FX
Chiffre d'Affaires	1 609	1 581	-1,8%	+0,3%	-0,4%

■ **Le segment Eau** enregistre un chiffre d'affaires de **1 581 M€** au premier trimestre 2021, en croissance organique de **+0,3% (+4 M€)**.

- **L'Europe** affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de **+1,2% (+10 M€)**. Les volumes d'eau vendus en France sont en légère hausse, à +0,3%. Ils sont en baisse de -1,6% en Espagne où l'activité touristique continue d'être impactée par les mesures de restriction liées à la pandémie. Les indexations tarifaires pendant le trimestre ressortent en hausse de +1,0% en moyenne en France et en baisse de -0,8% en Espagne.
- La zone **Amériques** enregistre une baisse organique de son chiffre d'affaires de **-3,4% (-15 M€)**, notamment au Chili où les volumes d'eau vendus sont en baisse de -4,8% du fait des mesures de restrictions liées à la pandémie en place dans le pays. Les tarifs sont par ailleurs en hausse de +0,5%. Dans l'activité d'eau régulée aux Etats-Unis, les volumes d'eau vendus affichent une baisse par rapport au premier trimestre 2020 à -1,2%, en raison notamment de conditions météorologiques moins favorables.
- La zone **Asie-Pacifique** affiche une croissance organique forte de **+13,8% (+12 M€)**. La performance reflète notamment la hausse des volumes vendus en Chine continentale, même si la faible activité touristique continue de peser sur les volumes d'eau vendus à Macao.
- La zone **AMECAI** enregistre une légère baisse organique de son chiffre d'affaires de **-1,4% (-3 M€)**.

RECYCLAGE ET VALORISATION

En millions d'euros	31 mars 2020	31 mars 2021	Variation brute	Variation organique	Variation hors FX
Chiffre d'Affaires	1 838	1 993	+8,4%	+11,8%	+8,4%

■ **Le segment Recyclage et Valorisation** enregistre un chiffre d'affaires de **1 993 M€**, en croissance organique de **+11,8% (+217 M€)**. Les volumes de déchets traités sont en hausse de +1%.

- **L'Europe** enregistre une croissance organique de **+13,7% (+211 M€)**. En France et en Europe continentale, la performance est tirée par une dynamique de prix solide, une hausse des volumes

de déchets traités et l'orientation favorable du prix des matières premières recyclées. Au Royaume-Uni, l'optimisation de la disponibilité et de la saturation des capacités de traitement a permis de compenser l'impact de la baisse des volumes enregistrée pour les clients industriels et commerciaux en conséquence des restrictions sanitaires.

- La zone **Asie Pacifique** enregistre une croissance organique de **+1,4% (+4 M€)**, soutenue notamment par la hausse des volumes de déchets traités en Asie comparé au premier trimestre 2020 et une orientation favorable des indices de prix.
- La zone **AMECAI** est en baisse organique de **-11,1% (-3 M€)** tandis que la zone **Amériques** est en croissance organique de **+45,9% (+5 M€)**.

ENVIRONMENTAL TECH & SOLUTIONS

En millions d'euros	31 mars 2020	31 mars 2021	Variation brute	Variation organique	Variation hors FX
Chiffre d'Affaires	827	805	-2,6%	+2,2%	+2,2%

▪ Le segment **Environmental Tech & Solutions** enregistre, au 31 mars 2021, un chiffre d'affaires de **805 M€**, en croissance organique de **+2,2% (+18 M€)**. Cela reflète la performance solide de *Smart & Environmental Solutions* (**+7,0%** en organique, à **115 M€**), tirée notamment par les activités digitales et décentralisées en France et l'activité de contrôle de la qualité de l'environnement en Asie, et de *Hazardous Waste* (**+4,0%** en organique, à **139 M€**).

La division *Water Technologies & Solutions* a renoué avec une croissance de son chiffre d'affaires (**+0,9%** en organique à **551 M€**), soutenue notamment par une excellente performance de l'activité produits.

- La zone **Amériques** enregistre une croissance organique de **+1,1% (+4 M€)**, soutenue notamment par un trimestre dynamique de WTS.
- **L'Europe** est en croissance organique de **+1,4% (+5 M€)**. Cette évolution reflète d'une part une évolution favorable des volumes de déchets dangereux traités et d'autre part le dynamisme des activités digitales et décentralisées au sein de SES en France.
- La zone **Asie Pacifique** affiche une forte croissance organique de **+16,8% (+18 M€)**. Cette progression reflète la bonne dynamique de l'activité de contrôle de la qualité de l'environnement au sein de SES ainsi qu'une forte progression des volumes traités au sein de l'activité déchets dangereux, en comparaison à un premier trimestre 2020 impacté par la fermeture de parcs industriels.
- La zone **AMECAI** enregistre une baisse organique de **-22,1% (-9 M€)**.

CALENDRIER FINANCIER (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) :

- Assemblée Générale des Actionnaires : 22 juin 2021
- Détachement du dividende² : 28 juin 2021
- Mise en paiement du dividende² : 30 juin 2021
- Résultat du premier semestre 2021 : 29 juillet 2021
- Résultat des neuf premiers mois 2021 : 28 octobre 2021

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.suez.com/fr/finance/informations-financieres>

CONTACTS

Médias

Isabelle Herrier Naufle
isabelle.herrier.naufle@suez.com
+33 6 83 54 89 62

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot
+33 1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

Avertissement important

Ce document comporte des données financières non auditées. Les agrégats présentés sont ceux habituellement utilisés et communiqués aux marchés par SUEZ. La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces éléments prospectifs comprennent les hypothèses sur lesquelles ceux-ci reposent, ainsi que des projections financières, des estimations et des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. Les investisseurs et les porteurs de titres SUEZ sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques ou incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de SUEZ qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres SUEZ est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur SUEZ. SUEZ n'a pas l'obligation et ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations et déclarations prospectives. Plus d'informations détaillées sur SUEZ sont disponibles sur le site Internet (www.suez.com). Ce document ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'acquisition de titres SUEZ dans aucune juridiction.

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet et les réseaux sociaux



² Soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires

Paris, le 30 avril 2021, à 17h50

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2021 MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

L'Assemblée Générale de la Société se tiendra hors la présence physique des actionnaires, le mardi 22 juin 2021 à 14h30 à la Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 Paris-La Défense Cedex.

En effet, à la date du présent communiqué, des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires déterminent des conditions à la présence physique à l'Assemblée Générale de ses membres. Compte tenu de ces restrictions et du nombre d'actionnaires habituellement présents à l'Assemblée de SUEZ, lequel ne permet pas le respect des mesures dites « barrières », la tenue de l'Assemblée en présentiel ne peut être envisagée. Cette décision intervient conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 publiée dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la circulation du virus, telle que modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) de ce jour.

Les documents d'information préparatoires à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables et pourront notamment être consultés sur le site internet de la Société.

Il sera notamment proposé à l'Assemblée Générale d'approuver :

- le versement d'un dividende de 0,65 euro par action, la date de détachement du dividende étant fixée le 28 juin 2021 et la date de paiement le 30 juin 2021 ;
- la ratification des cooptations en qualité d'administrateurs de Messieurs Anthony R. Coscia Bertrand Meunier, Philippe Petitcolin et Jacques Richier ;
- les éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre du même exercice aux mandataires sociaux de la Société (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et administrateurs) ainsi que leurs politiques de rémunération pour l'exercice 2021.

Contacts :

Media

Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@SUEZ.com

+33 6 83 54 89 62

Twitter : @SUEZ

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot

+33 1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

SUEZ

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m3 d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com SA au capital de 2 557 356 896 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570



Paris, le 5 Mai 2021

A Saint-Cyr-L'Ecole (78), SUEZ accélère sa mobilité verte et se dote d'un premier véhicule Citroën *My Ami Cargo*, le nouvel objet de mobilité électrique pensé pour les professionnels

Le Groupe SUEZ a pour objectif de réduire de 45% ses émissions de CO₂ d'ici à 2030, notamment en inscrivant la mobilité comme un axe fort de sa démarche. En dotant aujourd'hui sa flotte de véhicules de Citroën *My Ami Cargo*, le nouvel objet de mobilité électrique de Citroën pensé pour les professionnels, le Groupe marque une étape de plus vers la décarbonation de sa flotte automobile. SUEZ expérimente *My Ami Cargo* sur la station de traitement et de valorisation des eaux usées Hydreaulys à Saint-Cyr-L'Ecole (78) et prévoit une commande de 10 autres véhicules cette année.

L'innovation est au cœur des métiers SUEZ. Le Groupe développe de nouvelles solutions pour façonner un avenir durable avec la mise en place de nouveaux modèles de croissance moins consommateurs de ressources. Par exemple, sur le site de Carré de Réunion à Saint-Cyr-L'Ecole dans les Yvelines, en produisant de l'électricité et du biométhane à partir de la valorisation des eaux usées, à Poissy, en ayant recours aux microalgues pour dépolluer l'air des écoles, ou encore à Créteil, pour produire et distribuer prochainement de l'hydrogène à partir de la valorisation de déchets.

Ainsi d'ici à 2030, l'ambition du Groupe SUEZ est de réduire de 45% ses émissions de CO₂, notamment en faisant de la mobilité un levier fort pour atteindre cet objectif. Avec une flotte de 11 700 véhicules en circulation en France, dont 200 véhicules électriques, l'entreprise souhaite accélérer le renouvellement de sa flotte avec des véhicules faiblement émetteurs de gaz à effets de serre et neutres en émission carbone. Une mobilité plus verte à la fois pour les véhicules légers et utilitaires, mais aussi pour les camions bennes, comme ceux 100% électriques d'ores et déjà déployés en Ile-de-France pour la collecte des déchets ménagers.

Vers une flotte plus verte avec Citroën *My Ami Cargo*

L'utilisation des *My Ami Cargo* s'inscrit pleinement dans la stratégie de décarbonation de la flotte du Groupe SUEZ pour les véhicules légers en remplacement des véhicules thermiques. Cette solution de mobilité dispose de nombreux avantages :

- Zéro émission de CO₂ et la sérénité de conduite du moteur électrique
- Une facilité de recharge en seulement 3 heures sur une prise standard
- Un déploiement rapide qui ne nécessite aucune installation de structure de (re)charge particulière
- Une meilleure maîtrise des coûts à l'usage
- Une meilleure capacité de chargement qu'un 2 ou 3 roues
- Une version utilitaire d'une grande agilité grâce à son ultra compacité et sa maniabilité
- Un volume utile total de plus de 400 litres et une charge utile de 140 kg permettant de transporter tous types de matériels
- Un véhicule qui offre plus de protection aux chocs et aux intempéries.

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Ce nouveau véhicule doté d'une zone de chargement de 260 litres est une réponse concrète aux besoins des métiers du Groupe, permettant de répondre à de nombreux usages : des interventions sur des sites de grande surface, une mobilité inter-sites, ou encore des opérations de relevage de compteur en milieu urbain dense. L'enjeu est également d'améliorer la qualité de vie au travail des agents qui, sur certains des sites les plus importants, se déplacent à pied ou en tricycle.

Dix véhicules ont d'ores et déjà été commandés par SUEZ pour être déployés en France. La station d'épuration d'Hydreaulys à Saint-Cyr-L'Ecole dans les Yvelines (78) sera le premier site équipé. La production d'électricité sur site à partir de la valorisation des eaux usées permettra d'alimenter les véhicules.

Jean-Marc Boursier, Directeur Général Adjoint en charge de la Région France et des Opérations de SUEZ déclare : « *L'introduction de My Ami Cargo dans la flotte de véhicules SUEZ représente un pas de plus vers une mobilité décarbonée grâce au renouvellement progressif de notre flotte de véhicules. SUEZ souhaite mettre en place un mix énergétique dans lequel l'électrique a toute sa part, tout comme les véhicules hybrides rechargeables ou encore les futurs véhicules hydrogènes afin de réduire de 45% nos émissions de CO₂ d'ici à 2030.* »

Laurence Hansen, Directrice Stratégie et Produit de Citroën : « *My Ami Cargo est LA solution innovante et astucieuse, parfaitement adaptées pour la mobilité du dernier kilomètre des professionnels. Dérivé de la version destinée aux particuliers, il offre un volume utile global de 400 litres et une charge utile de 140 kg pour toutes sortes de livraisons aux domiciles des clients mais aussi pour les déplacements intra et inter-sites, pour les sociétés de services de proximité, les administrations et collectivités, les établissements touristiques... Electrique, ultra-compact, maniable, protecteur, accessible à tous les collaborateurs, rechargeable en 3H seulement sur une prise 220V et économique, il facilite la micro-mobilité et permet d'accéder en toute liberté aux zones zéro émission.* »

Contacts presse :

SUEZ

Isabelle Herrier Naufle

+ 33 (0)6 83 54 89 62

isabelle.herrier.naufle@suez.com

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

Elodie Vandevoorde

+ 33 (0)6 78 36 19 52

elodie.vandevoorde@suez.com

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Citroën :

Au cœur du marché automobile, Citroën s'affirme depuis 1919 comme une marque populaire au sens noble, faisant des gens et de leurs modes de vie sa première source d'inspiration. Un esprit souligné par sa signature 'Inspired by You' et incarné par des voitures alliant design unique et confort de référence. Au sein des généralistes, Citroën se distingue aussi par l'expérience singulière offerte à ses clients (Citroën Advisor, 'La Maison Citroën', etc.). En 2020, Citroën a vendu près de 720 000 véhicules dans plus de 90 pays. Site média Citroën: <https://fr-media.citroen.com> - @CitroenFrance

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

[Accueil](#) > [Toutes nos actualités](#) > [Communiqués de presse](#) >

SUEZ développe son expertise dans le démantèlement et la valorisation des éoliennes avec un...

Air

06 MAI 2021 | EUROPE

SUEZ développe son expertise dans le démantèlement et la valorisation des éoliennes avec un objectif de valorisation proche de 100 %

L'énergie éolienne joue un rôle majeur à l'échelle mondiale dans la transition vers des énergies décarbonées. Avec un taux de recyclage de 85 % à 90 %, le marché de l'éolien doit aller plus loin dans ses démarches d'économie circulaire. Déjà engagé depuis plusieurs années dans le démantèlement des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE), des avions et véhicules hors d'usage, SUEZ accompagne désormais les opérateurs énergétiques et les fabricants dans le recyclage des éoliennes en fin de vie.

Après 15 à 20 ans d'exploitation, les éoliennes doivent être remplacées par des équipements de nouvelle génération, plus performants et plus puissants. En France, environ 1 500 turbines devront être démontées dans les cinq ans à venir¹. En amont de la réglementation nationale visant le recyclage obligatoire pour 2023, SUEZ accompagne déjà les gestionnaires de parcs et les fabricants dans la valorisation des éoliennes de première génération. En effet, depuis juin 2019, SUEZ met en œuvre son expertise de démantèlement sur les chantiers. Le Groupe a, par exemple, opéré, avec un gestionnaire de parc national, deux chantiers de démantèlement d'éoliennes de 1ère génération à Port-La-Nouvelle, près de Narbonne (11), avec un taux de valorisation de 98 % dont 97 % en valorisation matière.

Une fois les éoliennes démontées, SUEZ extrait les différentes matières (acier, cuivre, aluminium, câbles, fibre de verre, déchets d'équipements électriques et électroniques) et les oriente vers les filières de recyclage les plus adaptées en tenant compte de l'empreinte environnementale du transport. Tous les flux de matières sont rigoureusement identifiés et tracés jusqu'à leur recyclage, et un bilan matières complet est remis au gestionnaire du parc. Cette valorisation permet d'éviter l'extraction de ressources fossiles et de matières vierges rares.

SUEZ propose également une assistance technique sur le démantèlement et la valorisation des pales d'éoliennes et a déjà recyclé plus d'une vingtaine de pales allant jusqu'à 50 mètres de long sur divers chantiers à travers la France. Le Groupe intervient également auprès de turbiniers sur la logistique et le recyclage de matériaux déjà démantelés. En 2021, plusieurs projets de démantèlement sont programmés sur des éoliennes équipées de pales de 25 à 40 mètres de long.

SUEZ fait également partie du projet « ZEBRA », piloté par l'IRT Jules Verne, pour le développement de pales éoliennes en matériaux composites 100% recyclables. Ce projet lancé en septembre 2020, rassemble des acteurs industriels et des centres de recherche, et vise à démontrer la faisabilité technico-économique et environnementale de pales d'éoliennes en thermoplastique, dans une approche d'éco-conception afin de faciliter le recyclage.



« SUEZ ambitionne d'être un acteur incontournable dans le démantèlement des éoliennes avec la maîtrise globale de la déconstruction et la gestion de l'ensemble des flux de déchets à recycler. Nous souhaitons accompagner les différents acteurs des énergies renouvelables, gestionnaires de parcs, turbiniers, fournisseurs d'énergie, dans une économie circulaire et vertueuse. »

Fabrice Rossignol,
Directeur Général Délégué Recyclage & Valorisation France

¹ Source : <https://www.revolution-energetique.com/le-demantelement-et-le-recyclage-des-eoliennes/>

[Télécharger le communiqué de presse](#)

292KO

PDF



Contacts

Presse : Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 1 58 81 55 62

[@SUEZ](#)

Presse : Elodie Vandevoorde

elodie.vandevoorde@suez.com

+33 1 58 81 54 46

[@SUEZ](#)

Partager cet article [f](#) [t](#) [in](#)

Mots-Clés

[#Air](#)

[#Energie](#)

[#Recyclage](#)

[#France](#)

← [A SAINT-CYR-L'ECOLE \(78\), SUEZ...](#)

[URGENCE INDE COVID 19 : LA...](#) →

Paris, le 11 mai 2021

SUEZ finalise l'acquisition des intérêts minoritaires de Suyu

SUEZ annonce aujourd'hui avoir finalisé l'acquisition de la participation indirecte de 50% de NWS (NWS Holdings Limited) dans Suyu, faisant suite à l'annonce du 11 janvier 2021.

A la suite de l'acquisition de la participation indirecte de 50% de NWS, SUEZ détient désormais 100% de Suyu. Le montant final de la transaction s'évalue à environ 253 M€¹. En 2019, Suyu a généré un EBITDA et un Résultat Net d'environ 32 M€.

Cette transaction sera relative dès 2021 en matière de Résultat Net récurrent et de Free Cash Flow récurrent.

SUYU

En 2015, SUEZ et NWS ont signé, à travers leur co-entreprise Suyu (détenue à parts égales), un accord avec Chongqing Water Assets pour créer ensemble Derun Environment.

Derun Environment, à travers sa participation de 50,04 % dans Chongqing Water Group et de 43,86 % dans Chongqing Sanfeng², est un groupe leader dans les activités Eau et Déchets en Chine. Derun Environment constitue une plateforme d'investissement pour accélérer considérablement le développement et la mise en œuvre de solutions innovantes dans la région de Chongqing.

À la suite de l'acquisition de la participation indirecte de 50% de NWS dans Suyu, SUEZ détient désormais 25,1 % de Derun Environment. En augmentant sa participation, SUEZ renforce son engagement et son partenariat avec Chongqing Water Assets. SUEZ continuera à développer et à mettre en œuvre des solutions de pointe pour optimiser la gestion du traitement de l'eau et des eaux usées, en partenariat avec la municipalité et ses partenaires.

CONTACTS

Médias

Isabelle Herrier Naufle
isabelle.herrier.naufle@suez.com
+33 (0)6 83 54 89 62

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot
+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur son [site Internet](#) et les réseaux sociaux



¹ Taux de change EUR/HKD de 9,33 au 5 mai 2021 appliqué au montant total des transactions s'établissant à 2 360 M HKD

SUEZ

Siège social : Tour CB21 – 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France – Tél. : +33 1 58 81 20 00 – www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros – SIREN : 433 466 570 RCS Nanterre – N° TVA : FR76433466570

Paris, le 14 mai 2021

Veolia et SUEZ ont signé un accord de rapprochement et un *Memorandum of Understanding* avec Meridiam - GIP - Caisse des dépôts/CNP Assurances pour la reprise du nouveau SUEZ

Veolia et SUEZ annoncent avoir signé un accord de rapprochement, confirmant les termes de l'accord de principe conclu le 11 avril dernier, après approbation de leurs Conseils d'administration respectifs. Cet accord :

- **permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques nécessaires à son projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, tout en garantissant un périmètre industriel et social cohérent et pérenne pour le nouveau SUEZ,**
- **réitère les engagements sociaux pris par Veolia,**
- **confirme que le prix d'acquisition par action du Groupe SUEZ sera relevé à 20,50 € (coupon attaché).**

Cette offre révisée de Veolia devrait être recommandée par le Conseil d'administration de SUEZ avant le 29 juin, après l'obtention d'une attestation d'équité par l'expert indépendant (Finexsi) et avis du Comité de Groupe.

Veolia et SUEZ accueillent avec satisfaction l'offre déposée par le Consortium d'investisseurs pour la création du nouveau SUEZ.

Un *Memorandum of Understanding* a été signé entre SUEZ, Veolia, et le Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam - GIP - CDC/CNP en vue de la création d'un nouveau SUEZ, qui aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros comprenant les activités Eau et Propreté France de SUEZ ainsi que des actifs internationaux, des perspectives de croissance et des capacités d'innovation en France et à l'international. L'accord encadre la négociation des termes finaux de l'accord à conclure entre SUEZ, Veolia et le Consortium sur la base de l'offre indicative remise par le Consortium. L'offre du Consortium demeure soumise à plusieurs conditions, notamment concernant la *due diligence* des investisseurs.

L'offre remise par le Consortium a été examinée par les Conseils d'administration de Veolia et de SUEZ qui la considèrent satisfaisante au regard de leurs objectifs du 11 avril dernier, notamment en ce qui concerne la gouvernance du nouveau SUEZ, les engagements sociaux et la cohérence de la valeur d'entreprise avec la valorisation du Groupe SUEZ au prix révisé de 20,50€ par action offert par Veolia. Le Consortium s'engage sur le long terme auprès du nouveau SUEZ et sera en mesure d'apporter un soutien à son développement et sa croissance.

Concomitamment à l'issue de l'offre publique de Veolia, GIP et Meridiam à hauteur de 40 % du capital chacun, et du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations (dont la CNP Assurances) à hauteur de 20 % du capital, deviendraient les actionnaires du nouveau SUEZ. L'offre du Consortium prévoit un actionnariat salarié à hauteur de 3% initialement, et qui pourrait être porté à 10 % du capital d'ici à 7 ans.

Antoine Frérot, Président – Directeur général de Veolia, a déclaré : *« Cet accord représente un pas de géant pour Veolia, pour l'école française de la transformation écologique et pour la préservation de l'environnement. Je suis très heureux d'accueillir prochainement les équipes de SUEZ concernées par notre projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, et très satisfait de pouvoir dans le même temps garantir au nouveau SUEZ un développement solide, stable et durable : comme je m'y étais engagé, cet accord ne fait que des gagnants ».*

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Philippe Varin, Président du Conseil d'administration de SUEZ, a déclaré : « L'accord de rapprochement entre nos deux groupes permet de préserver la place prépondérante de la France dans les services essentiels à l'environnement. Le nouveau SUEZ pourra s'appuyer sur son savoir-faire technologique et industriel pour se développer dans les métiers de l'eau et des déchets, avec le soutien d'un Consortium robuste. Veolia pourra bénéficier du soutien des équipes de SUEZ qui le rejoindront et mettra ainsi en œuvre son projet ».

Bertrand Camus, Directeur général de SUEZ, a déclaré : « Avec cet accord, le nouveau SUEZ bénéficiera d'une base industrielle et technologique robuste. Porté par un actionnariat stable avec une place importante réservée aux salariés, le futur Groupe aura une forte capacité de développement à l'international et une solide capacité d'investissements pour assurer la meilleure qualité de service à nos clients. Cet accord est la reconnaissance de la qualité de toutes les équipes de SUEZ que je tiens à remercier pour leur engagement et qui sauront le faire perdurer chez Veolia ou dans le futur Groupe ».

Prochaines étapes du calendrier

Les étapes du calendrier ont été modifiées en fonction des derniers accords :

- A la suite de la signature, début de la procédure d'information-consultation du Comité de Groupe SUEZ relative à l'offre publique.
- Au plus tard le 29 juin 2021 :
 - ✓ Avis motivé du Conseil d'administration de SUEZ pour recommandation de l'offre publique,
 - ✓ Offre publique rehaussée à 20,50€ par action de Veolia (note d'information et note en réponse déposées à l'Autorité des marchés financiers)
 - ✓ Remise d'une offre ferme par le Consortium
- 30 juin 2021 : Assemblée générale de SUEZ
- A l'issue de la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ, conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ
- Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de concurrence, SUEZ et Veolia se sont fixés comme objectif commun la concomitance de clôture de l'offre publique et la cession du nouveau SUEZ au Consortium, prévue pour la fin de l'année 2021.

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Contacts :

Media

Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 (0)6 83 54 89 62

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

Analystes/Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot

+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Paris, le 18 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Recyclage des batteries lithium-ion en Europe : Eramet et Suez renforcent leur coopération

Christel Bories, Présidente directrice générale d'Eramet, et Bertrand Camus, Directeur général de Suez, ont signé le 10 mai 2021 un accord visant à intensifier leurs travaux communs sur l'activité de recyclage des batteries de véhicules électriques en fin de vie.

Les deux groupes sont déjà associés dans le cadre du projet européen ReLieVe (Recycling Li-ion batteries for Electric Vehicle), qui se termine fin 2021 et qui aura permis de développer un procédé innovant de recyclage des batteries Lithium-ion en boucle fermée.

Eramet et Suez souhaitent à travers cet accord préparer les prochaines étapes d'industrialisation au sein d'un partenariat alliant les savoir-faire complémentaires des deux groupes sur l'ensemble des métiers clés nécessaires au recyclage des batteries.

Cette collaboration vise à apporter une solution de recyclage performante, compétitive et durable pour le marché européen, et anticipe les exigences de la future réglementation européenne sur les batteries, notamment en matière d'efficacité des procédés.

Eramet et Suez pourront élargir ce partenariat à d'autres acteurs de la chaîne de valeur batteries pour adresser au mieux les défis et opportunités offertes sur ce marché dans les années à venir. Sur la prochaine décennie, le marché européen du recyclage devrait être multiplié par 10 et pourrait ainsi devenir un contributeur significatif à la sécurisation d'approvisionnement en matières premières de l'industrie européenne des batteries.

A PROPOS D'ERAMET

Eramet, groupe minier et métallurgique mondial, est un acteur clé de l'extraction et de la valorisation de métaux (manganèse, nickel, sables minéralisés) et de l'élaboration et la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée (aciers rapides, aciers à hautes performances, superalliages, alliages d'aluminium ou de titane).

Le Groupe accompagne la transition énergétique sur des activités à fort potentiel de croissance, telles que le lithium et le recyclage.

Eramet se positionne comme le partenaire privilégié de ses clients des secteurs de la sidérurgie, l'aciérie inox, l'aéronautique, l'industrie des pigments, l'énergie, et les nouvelles générations de batteries.

En s'appuyant sur l'excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et le savoir-faire de ses collaborateurs, le groupe déploie un modèle industriel, managérial et sociétal vertueux et créateur de valeur. Entreprise citoyenne et contributive, Eramet œuvre pour une industrie durable et responsable.

Eramet compte plus de 13 000 collaborateurs dans 20 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards d'euros en 2020. Pour plus d'information, rendez-vous sur www.eramet.com

A PROPOS DE SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique.

Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90 000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique.

Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m3 d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

ERAMET CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Directrice de la Communication

Pauline Briand

pauline.briand@eramet.com

Image 7

Marie Artzner

T. +33 1 53 70 74 31 | M. +33 6 75 74 31 73

martzner@image7.fr

SUEZ CONTACT INVESTISSEURS

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot.

+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

CONTACT PRESSE

Isabelle Herrier Naufle

+33 (0)6 83 54 89 62

isabelle.herrier.naufle@suez.com

Paris, le 18 mai 2021

SUEZ a finalisé ce jour la cession d'OSIS, multi-spécialiste des services d'assainissement, à Veolia

SUEZ annonce aujourd'hui la finalisation de la cession de sa filiale française OSIS, multi-spécialiste des services d'assainissement, à Veolia, pour une valeur d'entreprise de 298 millions d'euros, soit environ 13 fois l'EBITDA ajusté pro forma de 2019, à laquelle s'ajoute un complément de prix de 5 millions d'euros. La conclusion de cette opération intervient après consultation des Instances Représentatives du Personnel et fait suite à l'accord des Autorités de la Concurrence le 28 avril 2021.

Employant 2 500 collaborateurs dans plus de 130 centres de service locaux, OSIS opère des segments d'activité complémentaires entre eux : l'assainissement et la collecte des déchets liquides, le nettoyage industriel et l'hygiène des bâtiments. En 2019, OSIS en France a réalisé environ 311 millions d'euros de chiffre d'affaires et environ 23 millions d'euros d'EBITDA pro forma ajusté.

CONTACTS :

Médias

Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 (0)6 83 54 89 62

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot

+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m3 d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et les réseaux sociaux



Paris, 25 mai 2021

AUX ETATS-UNIS, LA VILLE D'EAST PROVIDENCE RENOUVELLE SA CONFIANCE AU GROUPE SUEZ POUR LA GESTION DE LA STATION D'EPURATION « RIVERSIDE »

Le conseil municipal d'East Providence, situé dans l'Etat de Rhode Island aux Etats-Unis, a renouvelé sa confiance au Groupe SUEZ avec la signature d'un nouvel accord pour la gestion de la station d'épuration « Riverside »¹. D'un chiffre d'affaires total d'environ 40 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, le contrat prévoit notamment la mise en place d'une technologie de pointe pour améliorer la performance du système d'assainissement.

Effectif depuis le 1^{er} mai 2021, le nouvel accord conclu entre East Providence et SUEZ permet de poursuivre la gestion de la station d'épuration « Riverside », engagée depuis plus de 10 ans, notamment grâce à des investissements annuels d'environ 800 000 euros.

Le Groupe SUEZ déploiera, à partir de l'été 2021, une nouvelle solution dédiée à la prévention des risques de débordement des eaux usées et pluviales. Basée sur une méthode d'inspection acoustique, cette solution permet de détecter en temps réel l'obstruction des réseaux d'assainissement. Avec cet outil, SUEZ a déjà réduit le nombre d'obstructions des réseaux de 70 % à Bayonne (New Jersey) et de 71% dans le comté de Nassau (New York).

Avec le renouvellement de ce contrat, SUEZ continue de fournir ses services aux 50 000 habitants d'East Providence et de Barrington, dans l'État de Rhode Island, tout en leur permettant d'économiser environ 2 millions d'euros, grâce à la mise en place du nouvel outil de réduction d'obstruction des réseaux. Au total, le Groupe assure les services de gestion de l'eau et de l'assainissement pour environ 260 000 habitants dans l'État de Rhode Island (East Providence, Newport, Pawtucket, Warren, Woonsocket, Narragansett et South Kingstown).

« La Ville d'East Providence se réjouit de poursuivre ses relations avec SUEZ, » a déclaré **Bob DaSilva**, maire d'East Providence. « Je suis impatient de voir se réaliser les investissements technologiques prévus par SUEZ et les avantages qu'ils apporteront à nos concitoyens au quotidien. »

« Nous sommes ravis de poursuivre notre partenariat avec East Providence et d'apporter des solutions innovantes aux défis auxquels les riverains sont confrontés, » a déclaré **Nadine Leslie, Directrice Générale de SUEZ Amérique du Nord**. « Notre objectif est toujours de donner la priorité à nos clients dans chaque décision que nous prenons, et ce de manière durable. Ce nouvel accord traduit les besoins des habitants d'East Providence et notre détermination à améliorer encore davantage leur système d'assainissement. »

¹ La station d'épuration « Riverside » dessert 50 000 résidents d'East Providence et de Barrington dans l'état de Rhode Island.



East Providence, Rhode Island aux Etats-Unis // Crédits: IStock

Contacts :

Isabelle Herrier-Naufle / Mathilde Bouchoux

+33 (0)6 83 54 89 62 / +33 (0)6 88 42 97 27

isabelle.herrier.naufle@suez.com

mathilde.bouchoux@suez.com

À propos de SUEZ Amérique du Nord :

SUEZ Amérique du Nord est présente dans les 50 états des États-Unis et au Canada, et emploie 2 800 collaborateurs investis pour la protection de l'environnement et la gestion intelligente et durable des ressources. L'entreprise fournit des services d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de collecte des déchets à 7 millions de personnes chaque jour ; traite plus de 2,5 millions de m³ d'eau et 2 millions de m³ d'eaux usées chaque jour ; offre des solutions avancées de traitement et de distribution de l'eau à 16 000 sites industriels et municipaux ; recycle 160 000 tonnes de déchets ; assure l'entretien et la réhabilitation des actifs eau pour plus de 6 000 clients industriels et municipaux ; et gère un total de 4,1 milliards de dollars d'actifs. En 2020, l'entreprise a réalisé 1,1 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux





NEUILLY-SUR-SEINE



Paris, le 27 mai 2021

Camions 100 % électriques : la collecte des déchets ménagers à Neuilly-sur-Seine (92), confiée à SUEZ, s'opèrera avec dix Renault Trucks D Wide Z.E.

Pour la collecte des déchets ménagers, la commune de Neuilly-sur-Seine (92) a souhaité un recours massif à l'énergie électrique. Dans ce cadre, SUEZ a renouvelé sa confiance envers le constructeur français Renault Trucks et commandé dix camions 100 % électriques D Wide Z.E supplémentaires.

SUEZ et Renault Trucks dressent un bilan positif de leur collaboration après plusieurs mois d'exploitation du premier D Wide Z.E. et s'engagent pour une tournée plus respectueuse de la qualité de vie des citoyens. Ces bennes à ordures ménagères nouvelle génération assureront la collecte entre Neuilly-sur-Seine et, en fonction de la nature des déchets, Saint-Ouen ou Gennevilliers, sans aucune émission de polluants ni de CO₂.

Pour SUEZ et Renault Trucks, la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens est une préoccupation majeure. Après avoir affecté, en juillet 2020, le premier camion D Wide Z.E. à la collecte des déchets des 63 000 habitants de Neuilly-sur-Seine, SUEZ et Renault Trucks dressent un bilan positif de ce partenariat. La technologie électrique est parfaitement adaptée à la collecte de déchets ménagers et permet une amélioration majeure du bilan écologique et du confort des utilisateurs et riverains avec zéro émission locale et des émissions de CO₂ réduites jusqu'à -95 %.

Ce premier bilan a également permis d'apporter quelques ajustements techniques, comme la programmation du chauffage de la cabine ou encore l'optimisation du fonctionnement de l'équipement (nombre de cycles de compactage, nombre de secouages, vitesse des mécanismes).

« *Un contrat d'une telle envergure traduit la maturité de la technologie électrique et le frémissement du marché* » déclare **Christophe Martin, Directeur Général de Renault Trucks France**. « *Nos camions électriques répondent aux besoins opérationnels de nos clients. Les indicateurs passent au vert : l'ère des pionniers – dont nous étions – est derrière nous et les freins à l'achat diminuent.* » Le constructeur français vise une part de 10 % de ses volumes en véhicules électriques à horizon 2025.

Fabrice Rossignol, Directeur Général Délégué SUEZ Recyclage & Valorisation France, poursuit : « *Renault Trucks, partenaire de longue date répond parfaitement aux attentes de SUEZ en matière de véhicules 100 % électriques. La maîtrise opérationnelle développée nous permet de répondre efficacement aux attentes des collectivités, comme Neuilly-sur-Seine, qui souhaitent mettre en œuvre sur leur territoire des collectes écologiques, durables et préservant la qualité de vie des citoyens. Ce partenariat s'inscrit également dans l'objectif du Groupe SUEZ de réduction de 45 % les émissions de CO₂ d'ici 2030.* »

Jean-Christophe Fromantin, Maire de Neuilly-sur-Seine, se félicite de l'arrivée prochaine de ces nouveaux véhicules qui correspond à une demande expresse de la ville pour renforcer la qualité de service. « Ces camions zéro-émission viennent compléter notre démarche ambitieuse en matière de baisse d'impact carbone. Avec près de 39% de véhicules électriques dans sa flotte municipale, Neuilly-Sur-Seine est une commune pionnière dans la décarbonation des véhicules nécessaires aux services publics ».

Contacts presse :

Renault Trucks

Séveryne Molard

+33 (0)4 81 93 09 52

severyne.molard@renault-trucks.com

Neuilly-sur-Seine

Barthélémy Bolo

+ 33 (0)6 35 81 91 45

barthelemy.bolo@evidenceparis.fr

SUEZ

Elodie Vandevoorde

+ 33 (0)6 78 36 19 52

elodie.vandevoorde@suez.com

SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

À propos de Renault Trucks

Héritier depuis 125 ans du savoir-faire français du camion, Renault Trucks fournit aux professionnels du transport les outils dont ils ont besoin pour accomplir efficacement leur indispensable mission. Le constructeur propose une gamme étendue de véhicules (de 2,8 à 120 t) et de services innovants adaptés à un large éventail d'activités du transport : distribution ; construction ; construction lourde ; longue distance ; métiers du secours et de l'incendie. Présent dans plus de 100 pays, Renault Trucks dispose d'un réseau de distribution de plus 1 450 points de service dont plus de 300 en France. La conception, l'assemblage des véhicules de Renault Trucks et la production de l'essentiel des composants sont réalisés en France (Lyon, Limoges, Blainville et Bourg-en-Bresse). Témoignage de cet ancrage français, les Renault Trucks T, C, K, D et D Wide sont labélisés Origine France Garantie depuis 2014.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Paris, le 31 mai 2021

SUEZ FINALISE LA CESSIION DE SES ACTIVITES DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DECHETS DANS 4 PAYS D'EUROPE CONTINENTALE

SUEZ annonce aujourd'hui la finalisation de la cession à PreZero, la division environnementale du Groupe Schwarz, de ses activités de Recyclage et Valorisation – hors activités de recyclage des plastiques et de traitement de déchets dangereux – dans 4 pays d'Europe continentale : les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et la Pologne. La transaction valorise les activités cédées à 1 100 M€ (valeur d'entreprise)¹.

La conclusion de cette opération intervient après consultation des Instances Représentatives du Personnel et fait suite à l'accord des Autorités de la Concurrence le 14 avril 2021.

Dans ces quatre pays, les activités cédées à PreZero couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage et de la valorisation des déchets, de la collecte au tri en passant par la transformation et le traitement d'une large variété de déchets (bois, verre, papier, métal...). Les activités cédées exploitent un total de 125 sites et emploient plus de 6 700 employés. En 2019, ces activités ont généré un chiffre d'affaires d'environ 1 110 M€ et un EBITDA² ajusté d'environ 100 M€.

CONTACTS

Médias

Isabelle Herrier Naufle
isabelle.herrier.naufle@suez.com
+33 (0)6 83 54 89 62

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot
+33 1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

À propos de SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



¹ Hors dette IFRS 16 de 141 M€

² Hors impact d'IFRS-16 de 31M€ sur l'EBITDA



Paris, le 2 juin 2021

AgroParisTech, SUEZ, la Fondation SUEZ, l'Agence Française de Développement signent, avec à leurs côtés l'ESSEC Business School et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, un nouveau partenariat de 4 ans, pour la Chaire AgroParisTech « SUEZ - Eau pour Tous »

- Depuis 2009, 300 managers et directeurs des services formés au management stratégique des services d'eau et d'assainissement venant de 55 pays de quatre continents
- Un partenariat pédagogique et scientifique étendu, labellisé UNESCO pour ses travaux, recherches et formations, répondant au défi de l'accès à une eau et un assainissement de qualité pour tous (ODD 6)

AgroParisTech, SUEZ, la Fondation SUEZ avec l'Agence Française de Développement, l'ESSEC Business School et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, s'engagent pour une Chaire partenariale de classe mondiale de quatre ans, afin de répondre aux défis climatiques et urbains des pays émergents et bâtir un environnement durable dès maintenant. Le partenariat académique est également étendu avec la mise en place d'accords avec deux établissements africains (UCAD-ESP au Sénégal, KNUST au Ghana). Ce projet pédagogique et scientifique au cœur du pôle Eau d'AgroParisTech et du Centre International de l'Unesco porte une offre de formations enrichie avec notamment le développement du « e-learning ».

Garantir l'accès de tous à une eau et un assainissement de qualité, tout en assurant une gestion durable des ressources en eau, représente un défi considérable pour les opérateurs des services publics ou privés, notamment dans les pays émergents et en développement. Créée en 2009, la Chaire AgroParisTech SUEZ-Eau pour Tous, centre de formation et de recherche unique, ayant déjà formé près de 300 managers et dirigeants des services d'eau et d'assainissement des pays en développement, répond à la volonté de SUEZ et d'AgroParisTech de contribuer au renforcement des compétences des cadres et dirigeants pilotant ces services et participer ainsi à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU.

Avec l'accélération de l'urbanisation et du changement climatique, AgroParisTech, SUEZ, la Fondation SUEZ et l'AFD poursuivent leur partenariat pour construire un centre de classe mondiale de formations au management stratégique des services publics d'eau et d'assainissement, à destination des cadres dirigeants et équipes de direction générale, des hauts-managers en instance d'accéder à ces fonctions et des cadres opérationnels ou fonctionnels en position de management. L'ESSEC, établissement leader de la formation en management en Europe, dont l'ambition est d'accompagner et influencer la transition écologique et sociale de nos sociétés par la formation et la recherche, devient nouveau partenaire académique et contribuera à enrichir la pédagogie orientée résultats et service sur le management stratégique et de projets.

Une Chaire au cœur du Pôle Eau d'AgroParisTech

Ancré dans l'écosystème universitaire de recherche montpelliérain, ce pôle s'appuie sur une dynamique universitaire régionale. AgroParisTech est membre de l'Institut montpelliérain de l'Eau et de l'Environnement, du

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Centre International de Recherche Interdisciplinaire sur la dynamique des systèmes hydriques, labellisé UNESCO, en raison de ses formations d'excellence, travaux et recherches internationaux sur l'eau, et porteur de la KIM WATERS au sein de l'i-Site Montpellier Université d'Excellence (MUSE). Montpellier accueille en outre le pôle de compétitivité eau France Water Team et renforce les liens avec les professionnels du secteur de l'eau. La Chaire est au cœur de ce pôle d'excellence.

Les formations de la Chaire sont déployées depuis 2021 à distance, pour consolider ainsi ses actions et renforcer son rayonnement international. La Chaire propose :

- **des formations** sur les différentes fonctions d'une entreprise de service public de l'eau et de l'assainissement, ses enjeux globaux (exploitation des infrastructures, gestion clientèle, gestion des ressources humaines, gestion du patrimoine, contrôle des coûts, finance ...) pour permettre aux responsables de diagnostiquer, fixer des objectifs à moyen et long terme, construire les plans d'action afférents, les piloter ;
- **des formations sur les problématiques de direction générale** : management et planification stratégiques, cadrage et coordination des plans d'actions par fonction, relations institutionnelles, relations avec les parties prenantes ;
- **des formations sur le management de projet** : cadrage, diagnostic opérationnel, conception d'un plan d'action, conduite, réception, méthodologies et outils, résolution de problèmes ;
- **des formations continues à l'international** auprès des acteurs de l'eau in situ (Afrique et Asie notamment).

Le **MS OpT - International Executive Master « Eau pour Tous »** proposé par la Chaire et porté par AgroParisTech est accrédité par la Conférence des Grandes Écoles et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, établissement public du ministère français de l'environnement qui se consacre à la préservation de l'eau dans le bassin-versant français de la Méditerranée, est partenaire de la Chaire par le financement de bourses pédagogiques, dans le cadre de sa politique internationale d'intervention pour l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays du Sud.

La Chaire développe des formations au Sud, pour davantage de transferts de savoir-faire vers des écoles de management internationales ou des centres d'excellence africains ou asiatiques, en enseignement supérieur et en recherche, afin d'établir une stratégie de déconcentration des formations et de renforcement des capacités des organismes de formation partenaires au Sud.

Un lieu de rencontre entre opérationnels et chercheurs

La Chaire soutient des programmes de recherche visant au développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par l'amélioration du management des services, notamment par l'analyse des conditions économiques, politiques, institutionnelles et managériales, et par l'analyse du cadre de gouvernance. Les actions de recherche sont définies sur la base des propositions du Conseil Scientifique, dont les membres sont des personnalités reconnues de la recherche. La Chaire entend favoriser la progression et le partage des savoirs, en étant un lieu de rencontre entre managers des services de l'eau et de l'assainissement, et chercheurs. Elle organise tous les deux ans des rencontres scientifiques destinées à un public international.

Bertrand Camus, Directeur Général du Groupe SUEZ et Président de la Fondation : *« SUEZ et la Fondation SUEZ sont fiers de renouveler leur engagement au sein de la Chaire AgroParisTech « SUEZ-Eau pour Tous ». Nos services sont essentiels à la qualité de vie, à la santé, au développement économique. La pédagogie autour des métiers de l'Eau et de l'Assainissement est essentielle pour façonner un environnement durable, dès maintenant. La Chaire permettra de partager et renforcer les compétences des services des pays en développement, avec des formations de qualité avec un rayonnement international. »*

Gilles Trystram, Directeur Général d'AgroParisTech : *« L'enjeu mondial de l'eau, de sa distribution et des services associés est majeur et AgroParisTech est fier de poursuivre des actions de formation engagées depuis plusieurs années déjà à l'échelle internationale. Le partenariat avec l'ESSEC, SUEZ et l'AFD est dynamisant, se*

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

déroule dans un cadre très ouvert, et allie des compétences complémentaires. La Chaire AgroParisTech-SUEZ « Eau pour Tous » a atteint une visibilité mondiale certaine et c'est un objectif de la développer encore comme d'irriguer les autres formations d'AgroParisTech dans le domaine de l'eau des avancées construites dans cette chaire. »

Rémy Rioux, Directeur Général de l'Agence Française de Développement : « Je me réjouis que l'AFD poursuive sa mobilisation au service du 6^e Objectif de développement durable (ODD) sur l'accès à l'eau potable et l'assainissement – en faveur duquel elle investit plus d'un milliard d'euros par an au bénéfice de plusieurs millions de personnes, notamment en Afrique – dans le cadre d'un partenariat avec AgroParisTech, SUEZ, et la Fondation SUEZ. Cette collaboration permettra aux acteurs du secteur de se former dans une Chaire aux offres pédagogiques étendues, à la croisée de nombreux ODD sur l'accès à une éducation de qualité, les villes et les communautés durables ou l'égalité de genre. Cet investissement dans le capital humain constitue un élément indispensable pour garantir la performance et la pérennité des financements que nous octroyons dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. »

Vincenzo Vinzi, Directeur Général de l'ESSEC Business School : « Alors que les crises environnementales constituent le challenge prioritaire de l'humanité, l'accès durable à la ressource fondamentale qu'est l'eau est un défi auquel il est urgent de répondre. Ce partenariat de l'ESSEC avec AgroParisTech, SUEZ, la Fondation SUEZ et l'Agence Française de Développement témoigne de la volonté collective d'enclencher un changement profond pour accompagner et influencer la transition écologique et sociale de nos sociétés par la formation et la recherche, par la mise en place d'une démarche ambitieuse en lien avec la diversité des parties prenantes et des territoires. »

Laurent Roy, Directeur Général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : « Les 6 agences de l'eau contribuent dans le cadre de la loi OUDIN-SANTINI au financement de programmes de coopérations décentralisés traitant de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène élaborés par les collectivités territoriales de leur bassin. Dans les pays où se tissent des coopérations décentralisées, le renforcement des compétences des techniciens et ingénieurs de l'eau tel que le propose La Chaire AgroParisTech SUEZ, offre l'opportunité de développer la gestion durable des services et des ressources en eau. Face au changement climatique, des stratégies d'adaptation doivent être proposées par les gestionnaires de l'eau, notamment la gestion patrimoniale des équipements, la lutte contre les fuites ou encore, l'assainissement et la réutilisation des eaux usées traitées comme des ressources alternatives à développer. »

La Chaire depuis sa création (2008 à 2020)

- 13 promotions du MS OpT - International Executive Master « Eau pour Tous » (7 francophones et 6 anglophones) ;
- 243 auditeurs formés au sein de l'International Executive Master pour le titre de « Manager des services urbains d'eau et d'assainissement » venant de 55 pays sur 4 continents ;
- Plus de 100 sociétés et institutions de l'eau et de l'assainissement d'Asie et d'Afrique renouvellent l'inscription de leurs managers à l'International Executive Master ;
- Plus de 50 intervenants, professionnels des secteurs de l'eau et l'assainissement, et une trentaine de coaches par promotion, dont une vingtaine de collaborateurs SUEZ ;
- 48 Directeurs Généraux formés au Management Stratégique venant de 20 pays d'Afrique et d'Asie.

Contacts presse :

Isabelle Herrier Naufle
+33 (0)6 83 54 89 62
isabelle.herrier.naufle@suez.com

Elodie Vandevoorde
+33 (0)6 78 36 19 52
elodie.vandevoorde@suez.com

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

La Fondation SUEZ soutient des actions concrètes pour développer durablement l'accès aux services essentiels (eau, assainissement et déchets) des populations défavorisées dans les pays émergents et, en France, pour favoriser l'insertion des personnes fragilisées grâce à l'emploi et la formation. Dotée de 4M€ chaque année depuis sa création, la Fondation SUEZ participe aux projets qu'elle soutient à travers le mécénat de compétences des experts du Groupe.

SUEZ : Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

AgroParisTech est l'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, sous tutelle des ministères en charge de l'agriculture et de l'enseignement supérieur. Acteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce grand établissement de référence au plan international s'adresse aux grands enjeux du 21^e siècle : nourrir les hommes en gérant durablement les territoires, préserver les ressources naturelles, favoriser les innovations et intégrer la bioéconomie. L'établissement forme en s'appuyant sur la recherche et sur ses liens aux milieux professionnels des cadres, ingénieurs, docteurs et managers, dans le domaine du vivant et de l'environnement, en déployant un cursus ingénieur, une offre de master et une formation doctorale en partenariat avec de grandes universités françaises et étrangères, ainsi qu'une gamme de formation professionnelle continue sous la marque "AgroParisTech Executive". AgroParisTech se structure en 10 centres et campus en France dont 4 en Ile-de-France, 5 départements de formation et de recherche, 22 unités mixtes de recherche, une unité de recherche et développement, 1 ferme expérimentale, 2 halles technologiques, des tiers-lieux ouverts dits "InnLab" et compte plus de 2300 étudiants dont 13% de doctorants et 250 enseignants-chercheurs. AgroParisTech est membre fondateur de l'Université Paris-Saclay, membre du réseau ParisTech et membre d'Agreenium.

AFD : Le groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient. L'AFD construit avec ses partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Les équipes AFD sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. L'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable.

L'ESSEC, fondée en 1907, est un acteur majeur de l'enseignement de la gestion sur la scène mondiale qui détient la « Triple couronne » en ayant les accréditations EQUIS, AACSB et AMBA. Avec 7 060 étudiants en formation initiale, une large gamme de programmes en management, des partenariats avec les plus grandes universités dans le monde, un réseau de 62 000 diplômés, un corps professoral composé de 142 professeurs permanents en France et à Singapour dont 19 professeurs émérites, reconnus pour la qualité et l'influence de leurs recherches, l'ESSEC perpétue une tradition d'excellence académique et cultive un esprit d'ouverture au service des activités économiques, sociales et de l'innovation. En 2005, l'ESSEC a ouvert un campus en Asie, l'**ESSEC Asia-Pacific**, stratégiquement situé à Singapour. Ce campus représente pour l'ESSEC l'opportunité de participer à la croissance de l'Asie et d'apporter son expertise dans cette région en pleine expansion. En 2016, l'ESSEC a ouvert un nouveau campus **ESSEC Afrique** à Rabat, au Maroc. L'expansion internationale de l'ESSEC permet à ses étudiants et professeurs d'étudier et comprendre les forces économiques en présence dans les différentes régions du monde.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570



Paris, le 3 juin 2021

Inclusion et égalité des droits des collaborateurs LGBT+ : SUEZ France signe la Charte d'Engagement LGBT+ de l'Autre Cercle

Dans la continuité de son engagement contre les inégalités, le Groupe SUEZ annonce la signature de la Charte d'Engagement LGBT+¹ et s'associe à l'Autre Cercle, association de référence pour l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail, qui partage la même volonté de défendre et d'appliquer une culture d'entreprise qui promeut l'inclusion et l'égalité des droits des collaborateurs LGBT+ dans toutes ses entités françaises. Cette démarche volontaire s'inscrit dans la politique de Diversité et d'Inclusion du Groupe qui poursuit ainsi son engagement contre les discriminations pour une entreprise plus inclusive et responsable.

Fort de ses 4 valeurs, la passion pour l'environnement, la priorité client, l'esprit d'équipe et en particulier le respect, le Groupe SUEZ renforce son implication en faveur de l'inclusion en soutenant l'égalité des chances et l'égalité professionnelle quelle que soit l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les différences visibles ou invisibles², en luttant contre toutes formes de discrimination et de préjugés.

Avec la signature de cette charte, SUEZ réaffirme son implication et sa responsabilité à agir collectivement, dans la transparence, afin de garantir à tous un environnement de travail de confiance et de sécurité, notamment en sensibilisant les équipes, en adressant ce sujet sans tabou et en luttant contre toutes formes de discrimination et de préjugés. En partenariat avec [l'association l'Autre Cercle](#), SUEZ rejoint les 160 signataires de cette charte, et adhère à quatre engagements fondamentaux :

- Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et collaborateurs LGBT+
- Veiller à une égalité de droit et de traitement entre tous les collaborateurs quelles que soient leur orientation sexuelle et identité de genre
- Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires
- Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général

¹ LGBT+ : Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transgenre et toutes les autres variations non majoritaires d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

² Différences individuelles visibles : mixité de genre, origine ethnique, coexistence des générations et des cultures, personnes en situation de handicap / Différences non visibles : orientation sexuelle, classe sociale, religion, âge, handicap invisible.

Jean-Marc Boursier, Directeur Général Adjoint, en charge de la Région France et des Opérations du Groupe :

« Parce que la diversité est source de richesse, nous sommes convaincus du rôle de la société civile pour faire bouger les lignes. L'inclusion de tous nos salariés, condition sine qua non d'un vivre ensemble bienveillant, est un devoir pour l'entreprise. Chez SUEZ, nous voulons voir chacun respecté dans sa différence, libre d'évoluer sans aucune discrimination, libre d'assumer, quel que soit notamment son genre ou son orientation sexuelle. La signature de la Charte de L'Autre Cercle est un pas de plus dans cette lutte contre toutes les discriminations et en particulier envers les personnes LGBT+. »

Isabelle Calvez, Directrice des Ressources Humaines du Groupe SUEZ :

« La diversité, force majeure et richesse du Groupe, est source de performance, de productivité, de pérennité, et renforce la cohésion et l'engagement des collaborateurs. Grâce à l'expertise de L'Autre Cercle, le Groupe développera encore davantage ses initiatives en matière de diversité et d'inclusion envers les personnes LGBT+. La signature de cette Charte s'inscrit dans une démarche plus globale et volontaire de SUEZ, et matérialise l'engagement du Groupe vers un environnement encore plus durable et inclusif, riche de ses différences. »

Christophe Berthier, Président de la Fédération de L'Autre Cercle :

« Aujourd'hui les personnes LGBT+ sont l'objet de multiples discriminations, tant dans la vie quotidienne que professionnelle. C'est pourquoi, nous sommes heureux de l'engagement de SUEZ à nos côtés en signant la Charte, véritable témoignage de l'engagement sociétal et éthique du Groupe. »

Catherine Tripon, Porte-parole nationale et co-animatrice de la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle:

« Une culture inclusive ne se décrète pas, elle se construit durablement. L'évolution de notre société en matière d'acceptation et de droits ouverts aux personnes LGBT+ et l'aspiration des nouvelles générations à être elles-mêmes, sans s'effacer comme leurs aînés, bouleversent les modes de management, font se croiser la vie privée et la vie professionnelle et viennent impacter le corps social au travail. En signant cette Charte, SUEZ rejoint un réseau d'organisations engagées. »

Contact :

Isabelle Herrier Naufle

+ 33 (0)6 83 54 89 62

isabelle.herrier.naufle@suez.com

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

L'Autre Cercle :

Association créée en 1997, L'Autre Cercle est l'acteur français de référence pour l'inclusion des personnes LGBT+ au travail. Ses valeurs sont le respect, l'humanisme, l'indépendance, l'engagement et le pragmatisme. Elle œuvre pour un monde professionnel épanouissant, inclusif et respectueux des personnes dans toutes leurs diversités, quelle que soit leur orientation sexuelle ou identité de genre. Outre sa vocation d'observatoire, ses missions sont d'accompagner les organisations et de promouvoir les bonnes pratiques. L'Autre Cercle fédère plus de 160 organisations publiques et privées signataires de la Charte d'Engagement LGBT+ réunissant plus de 1,6 million de salarié-e-s et agent-e-s.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com

SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570



Paris, le 4 juin 2021

Les Groupes Würth et SUEZ s'associent pour faciliter la collecte et le tri des déchets des entreprises

SUEZ, acteur mondial des services à l'environnement, et Würth, multi-spécialiste de services et de produits de fixation, outillage et consommables d'atelier destinés aux professionnels, s'associent pour développer une offre de collecte de déchets directement accessible sur [l'e-shop](#) et via les 170 magasins PROXI Shop du Groupe Würth en France, à partir du 5 juin 2021.

SUEZ accompagne plus de 60.000 clients commerciaux et industriels en France dans la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'économie circulaire (collecte, tri, traitement et valorisation des déchets, logistique et démantèlement, ...). La digitalisation des services est essentielle pour accompagner les défis environnementaux, notamment celui du recyclage. Avec ce partenariat, SUEZ met son savoir-faire au service de WÜRTH, pour développer une collecte innovante.

Pour accéder à ce nouveau service, les artisans et industriels complètent le formulaire de devis en ligne, et y indiquent le type de déchets (papiers, cartons, plastiques, métal, ...) à collecter. Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques sont également concernés par cette offre. Après réception et évaluation des besoins des clients, les équipes de SUEZ mettent à disposition des contenants dédiés pour chaque typologie de déchet et en assurent la collecte, le recyclage et le traitement. Ce dispositif accompagne ainsi les clients industriels et professionnels dans le respect de leurs obligations de tri.

Yann Vincent, Directeur Général de la Business Line « Services aux Entreprises » chez SUEZ Recyclage & Valorisation France : « Dans un contexte de changement climatique où la préservation de l'environnement représente un des enjeux majeurs, le Groupe SUEZ est fier d'innover au quotidien avec ses partenaires pour proposer des solutions durables, de proximité facilitant la collecte, le tri et le recyclage des déchets, comme c'est le cas ici pour les clients de Würth. Ce partenariat pour une collecte on-line est une première en France. ».

Claude Kopff, Président du Directoire de Würth France : « L'engagement environnemental du Groupe Würth et de Würth France est associé au développement durable. C'est-à-dire une stratégie de développement économique à faible impact environnemental et à plus grand impact social. La mutation écologique doit non seulement être possible mais également profitable pour nos clients. C'est pourquoi, nous avons mis en place avec le Groupe SUEZ, une solution innovante et digitale pour le tri et le recyclage des déchets. Parce que, nous voulons garantir aux générations futures des sols fertiles, une eau de qualité, un air pur, une biodiversité riche, un climat soutenable, des ressources énergétiques, ... »

Olivier Ducaroy, directeur commercial Würth France : « Aujourd'hui, l'entrée en vigueur de nouvelles lois en faveur du recyclage oblige les entreprises à trier et valoriser leurs déchets, et à justifier de leur bon traitement en centres agréés. « Parce que notre plus belle entreprise, c'est d'accompagner la vôtre », Würth France accompagne ses clients dans ces nouvelles procédures et leur permet une évolution vers une économie profitable tant pour leur entreprise que pour notre planète. Würth France s'est associé à SUEZ pour proposer à ses clients « ORSYclage », une solution packagée de gestion des déchets, et ainsi les accompagner dans leur transition environnementale.

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Cette solution globale va également permettre à nos clients d'optimiser leur budget dédié à la gestion des déchets mais aussi de valoriser le tri et le recyclage de leurs déchets auprès de leurs propres clients. Et au-delà des avantages financiers, ils inscrivent leur entreprise dans une démarche d'économie circulaire. »

Cette nouvelle solution s'inscrit dans le cadre d'une politique RSE engagée. Würth France souhaite même aller plus loin en s'engageant en faveur de projets de reforestation en France : un arbre sera planté pour chaque contrat signé par l'un de ses clients.

Contacts presse :

Würth France

Aline Pabst
+33 (0)3 88 64 74 61
aline.pabst@wurth.fr
www.wurth.fr

SUEZ

Elodie Vandevoorde
+33 (0)6 78 36 19 52
elodie.vandevoorde@suez.com
Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

WÜRTH

Qu'il s'agisse de vis, de chevilles, de produits technico-chimiques, de ferrures de meuble et de quincaillerie de bâtiment, d'outillage, de machines, de pièces automobiles, de systèmes de stockage et de gestion des stocks, Würth fournit les solutions adéquates. Les exigences imposées aux produits et aux services de Würth par plus de 3 millions de clients à travers le monde représentent le défi quotidien des collaborateurs du groupe. Dans plus de 400 sociétés présentes dans 80 pays du monde, plus de 79 000 collaborateurs, en tant qu'interlocuteurs compétents répondent à toutes les questions et toutes les exigences de nos clients.

Würth France

4 000 collaborateurs - Plus de 2 700 commerciaux - 172 points de vente PROXI Shop en France au 25/02/2021 - 250 000 clients - 30 000 références.

SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570



Paris, le 7 juin 2021

Contribuer à la neutralité carbone :

Le Groupe SUEZ et Airex Énergie vont industrialiser une solution innovante de stockage du carbone pour restaurer la qualité des sols et agir pour le climat

Le Groupe SUEZ et Airex Énergie annoncent un partenariat afin de proposer des solutions aux territoires et aux industriels pour les accompagner vers la neutralité carbone. L'expertise des deux Groupes permettra d'industrialiser la valorisation des résidus de biomasse inexploités en biochar (forme stable du carbone organique), indispensable pour la résilience, la vitalité et la fertilité des sols urbains et agricoles.

Fort de son expertise dans les domaines des résidus organiques, des amendements et biofertilisants agricoles, et de la « smart irrigation », SUEZ mettra en œuvre la technologie de torréfaction CarbonFX™ développée par Airex Énergie, pour déployer à l'échelle internationale des unités innovantes de transformation de biomasse ligno-cellulosique résiduelle (écorces, sciures, bois inexploitable, etc.) en carbone stable à forte valeur ajoutée technique et environnementale, dénommé « biochar ».

La conversion des résidus peu ou mal exploités, de la sylviculture et de l'industrie du bois, en biochar permet de prolonger l'effet « puits de carbone » de la photosynthèse naturelle des végétaux, qui capte chaque année le quart des émissions mondiales de CO₂. Sous sa forme torréfiée et utilisé sur les sols cultivés, le carbone ainsi capté contribue au bon fonctionnement des sols urbains et agricoles (rétention d'eau et des fertilisants, capacité d'échange ioniques, inverser l'appauvrissement des sols ...). Sur le plan climatique, le biochar soustrait pendant plusieurs siècles de l'atmosphère une part additionnelle de l'effet de serre latent du carbone contenu dans ces résidus végétaux.

La production industrielle de biochar à partir des sous-produits de la filière du bois, de plus en plus sollicitée dans le cadre des stratégies nationales bas carbone, ou issus des accidents sylvicoles de plus en plus fréquents (maladies, infestation, tempête ...) s'inscrit à la fois dans la lutte contre le changement climatique, la gestion de ses impacts et l'adaptation des écosystèmes. Cette solution offre de nouvelles opportunités à la filière biomasse, en lui apportant une alternative complémentaire, crédible et pérenne à la valorisation énergétique. Elle constitue une solution CCUS¹ certifiée² tout en générant des co-bénéfices majeurs en faveur d'une agriculture durable et raisonnée, de la préservation du patrimoine naturel, des sols, de leur écosystème et des ressources en eau. Par ses propriétés intrinsèques, le biochar peut également être utilement mélangé et combiné à une variété de matériaux, notamment à base de ciment, et ainsi contribuer à améliorer le bilan carbone du produit final.

Diane Galbe, Directrice Générale Adjointe du Groupe SUEZ en charge de la Stratégie et de Business Unit mondiale Smart & Environmental Solutions : « Grâce à ce nouveau partenariat avec Airex Énergie, nous proposerons à nos clients d'accéder à des crédits carbone de qualité, tout en aidant le secteur agricole à renforcer la résilience des sols et la sécurité alimentaire. Les propriétés du biochar, en matière de captation du carbone, mais aussi de fertilisation des sols agricoles ou encore d'optimisation de l'apport en eau aux cultures, en font l'une des solutions de séquestration du CO₂ les plus demandées du marché. Son développement s'inscrit pleinement dans notre stratégie visant à proposer à nos clients des solutions 100% durables et ainsi contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone. »

¹ Capture Carbone Utilisation et Séquestration

² Méthodologie établie par PURO.earth : d'autres standards (VERRA) sont également en préparation

Sylvain Bertrand, Directeur Général d'AIREX ÉNERGIE : « Nous sommes très heureux de nous associer au Groupe SUEZ pour accélérer le déploiement de la technologie CarbonFX™ à l'échelle internationale. Reconnu notamment pour son expertise dans la gestion, le traitement et la valorisation des matières organiques résiduelles, le Groupe SUEZ est un partenaire de premier plan pour développer la production industrielle du biochar. Par ce partenariat, nous ambitionnons avoir un impact durable sur le climat en produisant des centaines de milliers de tonnes de biochar au cours des prochaines années. »

Contacts presse :

SUEZ

Isabelle Herrier Naufle / Elodie Vandevoorde
+33 (0)6 83 54 89 62 / +33 (0)6 78 36 19 52

isabelle.herrier.naufle@suez.com

elodie.vandevoorde@suez.com

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

AIREX Énergie

Laurence Fafard - Public Stratégies et Conseils
(514) 467-5517

laurence@publicsc.com

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Airex Énergie :

Airex Énergie est un leader mondial du développement de solutions climatiques, mettant ses compétences et sa technologie au service de ses clients souhaitant réduire et compenser leur empreinte carbone. Grâce à sa technologie innovante de torrefaction CarbonFX™, Airex transforme tout type de biomasse en produits carbonisés à forte valeur ajoutée, tel que le biochar et le biocharbon.

Le biocharbon, sous la forme de granules torréfiées, est utilisé comme biocombustible renouvelable en substituant le charbon fossile des centrales thermiques..

Airex Énergie exploite depuis 2016 la première et la seule usine industrielle de production de biochar/biocharbon au Canada. Quatre projets d'usine de production à grande échelle de biochar et de biocharbon sont actuellement en développement pour desservir les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com

SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Paris, le 8 juin 2021

SUEZ inaugure à Narbonne (11) le « BioResourceLab » : Le nouveau centre international de recherche et d'innovation dédié à la valorisation des déchets organiques

Ce mardi 8 juin, Jean-Marc Boursier, Directeur Général Adjoint de SUEZ en charge de la région France et des Opérations, et Xavier Litrico, Directeur Recherche et Scientifique de SUEZ, inaugurent le « BioResourceLab » en présence de Didier Mouly, Maire de Narbonne et Président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, et de Guillaume Héras, 1^{er} Vice-Président du Grand Narbonne, délégué aux Ressources humaines et relations sociales, à la Gestion et de la valorisation des déchets et de l'Economie circulaire. Ce nouveau centre international de recherche et d'innovation du Groupe SUEZ dédié à la transformation des déchets organiques¹ en bioressources apportera des réponses concrètes aux défis démographique, climatique et de raréfaction des ressources.

Installé au cœur de l'Occitanie, au sein de l'Écopôle SUEZ / Grand Narbonne, ce laboratoire de recherche de 1 000 m² dédié à l'étude des déchets organiques et à l'amélioration des procédés de valorisation a nécessité deux ans de travaux et un investissement de 5 millions d'euros.

La valorisation des déchets, un enjeu environnemental

Selon la Banque Mondiale, d'ici 2050, le tonnage des déchets générés sur la planète augmentera de 70 %² par rapport à 2016. Les politiques réglementaires et les acteurs de la société civile impulsent des évolutions en matière de gestion des déchets, pour favoriser leur réduction et leur valorisation. Par exemple, d'ici 2023, la collecte séparée des déchets alimentaires deviendra obligatoire au sein de l'Union Européenne³. Ce tri généralisé doit permettre de limiter les impacts environnementaux liés à l'enfouissement des déchets et d'atteindre les objectifs européens de réduction des déchets enfouis⁴. Dans la même dynamique, le Plan d'Action pour l'Economie Circulaire⁵ requiert de nouvelles solutions pour augmenter la proportion des flux valorisés, comme par exemple pour les papiers et cartons souillés, souvent de mauvaise qualité pour les filières actuelles de recyclage en papeterie.

La valorisation des déchets organiques, une opportunité pour l'environnement

Les déchets organiques constituent des ressources de premier choix pour réintégrer les cycles de production et d'usage de nouveaux biens. Renouvelables, leur transformation en matériaux et molécules permet de les substituer à des ressources fossiles carbonées comme le pétrole et le gaz naturel, contribuant ainsi aux enjeux de protection des

¹ Les déchets organiques incluent les déchets verts des parcs et jardins, les déchets alimentaires, les résidus agricoles et d'industries agro-alimentaires, les déchets de papier, de carton, de bois, ou encore les boues issues du traitement des eaux usées.

² 3,4 milliards de tonnes de déchets en 2050, selon le rapport de la Banque Mondiale du 20 septembre 2018 « What A Waste 2.0 : A Global Snapshot on Solid Waste Management to 2050 ».

³ Directive Européenne 2018/851 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets

⁴ La Directive Européenne 2018/850 amende la Directive 1999/31/EC pour restreindre l'enfouissement des déchets valorisables, et limiter la part des déchets ménagers et assimilés à 10% du tonnage enfouis d'ici 2035

⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52020DC0098&from=EN>

ressources, de développement d'énergies renouvelables et d'incorporation de biocarburants pour limiter l'impact sur le climat. Par ailleurs, leur conversion en compost et autres produits d'amendements des sols permet de lutter contre l'appauvrissement et l'érosion des sols⁶, et contre le changement climatique, en stockant du carbone sur le long terme⁷. Enfin, la production d'engrais organiques et de fertilisants alternatifs à partir de ces matières conduit à limiter la part des fertilisants pétrochimiques ou miniers, un enjeu relevé dans le récent règlement européen sur les fertilisants⁸. L'origine résiduaire de ces matières renouvelables est un atout supplémentaire : leur réemploi, recyclage et valorisation limite l'exploitation de la biosphère qui génère toutes ces bioressources et favorise l'usage des terres arables à des fins alimentaires.

Dans ce contexte, le BioResourceLab a pour objectif d'améliorer les solutions et technologies de traitement existantes et d'explorer de nouvelles voies de valorisation des déchets organiques pour produire des bioénergies, des biocarburants, des biomatériaux, des fertilisants alternatifs, et des molécules pour la chimie verte. Apporter des solutions innovantes pour produire de nouvelles ressources à l'échelle territoriale permettra de préserver l'environnement et d'accélérer la transition vers une économie circulaire vertueuse.

Ces nouvelles connaissances sur les déchets organiques valorisés en bioressources seront développées en partenariat avec des instituts académiques pour l'enseignement et la recherche, notamment avec l'INRAE (l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et son Laboratoire de Biotechnologies de l'Environnement localisé à Narbonne. Des collaborations seront également engagées avec des start-ups et des fournisseurs technologiques pour le test et le développement de solutions innovantes.

Sous la direction de Marion Crest, et composée d'une quinzaine de collaborateurs, l'équipe du BioResourceLab pourra être amenée à se développer en fonction des projets menés. Chercheurs, ingénieurs, techniciens et doctorants, spécialistes en microbiologie, en biotechnologie, en agronomie, en chimie, réaliseront des tests expérimentaux à différentes échelles, du laboratoire au pilote de plus grande ampleur et jusqu'aux sites industriels. Leur expertise sera mobilisée au service de l'excellence technique des solutions apportés par le groupe SUEZ à ses clients des secteurs publics et privés. Le BioResourceLab partagera les connaissances acquises avec la communauté scientifique, institutionnelle et normative, et pourra dispenser des formations théoriques et opérationnelles, notamment en relation avec SupAgro Montpellier et les Universités de Montpellier et de Perpignan.

Jean-Marc Boursier, Directeur Général Adjoint de SUEZ en charge de la région France et des Opérations :
« L'innovation a toujours été dans l'ADN de SUEZ et elle le restera à l'avenir. Intégré au CIRSEE, le BioResourceLab est le premier centre de recherche du Groupe, à vocation internationale, dédié à la valorisation des déchets organiques. Situé au cœur de l'Ecopôle SUEZ / Grand-Narbonne, le BioResourceLab bénéficie d'un écosystème favorisant ses activités d'innovation et la création de filières d'excellence d'envergure mondiale.. Ces perspectives m'enthousiasment car elles vont permettre d'accompagner le Groupe et ses clients dans la mise au point de solutions innovantes au service de l'environnement. »

La Recherche & Développement au sein du Groupe SUEZ :

- 120 M€ investis dans la R&D chaque année
- 8 centres de R&D
- 9 laboratoires et centres d'expertise
- 650 chercheurs et experts en R&D

⁶ Selon l'Agence européenne de l'environnement (AEE, 2010), l'érosion des sols touche plus de 100 millions d'hectares en Europe, soit 16 % du territoire européen. 45 % du territoire européen ne contient plus que de faibles quantités de matière organique, qui est un indicateur fort de la qualité des sols.

⁷ L'initiative internationale "4 pour 1000", lancée par la France le 1^{er} décembre 2015 lors de la COP 21, consiste à fédérer tous les acteurs volontaires du public et du privé souhaitant développer des recherches et mettre en place des pratiques favorisant le rôle crucial des sols au regard de la sécurité alimentaire et du changement climatique. En effet, un taux de croissance annuel de 0,4% des stocks de carbone du sol, dans les premiers 30 à 40 cm de sol, réduirait de manière significative dans l'atmosphère la concentration de CO₂ liée aux activités humaines. <https://4p1000.org/fr>

⁸ Règlement européen 2019/1009 du parlement européen et du conseil du 5 juin 2019 établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants UE, modifiant les règlements (CE) no 1069/2009 et (CE) no 1107/2009 et abrogeant le règlement (CE) no 2003/2003

Chiffres clefs SUEZ en Occitanie

- 1 700 collaborateurs
- 700 000 personnes bénéficiant des services de collecte de déchets
- 2,8 M de personnes bénéficiant d'outils de traitement de déchets
- 535 000 tonnes de déchets valorisées
- 208 000 MWh produits soit 36 945 foyers alimentés en électricité
- 820 000 habitants desservis en eau potable
- 200 000 compteurs connectés
- 2,3 M habitants bénéficiant de l'assainissement collectif



Le BioResourceLab, nouveau centre international de recherche et d'innovation du Groupe SUEZ dédié à la valorisation des déchets organiques, situé à Narbonne (11) - ©Frédéric Ferra

Contacts :

Isabelle Herrier Naufle / Elodie Vandevoorde

+33 (0)6 83 54 89 62 / +33 (0)6 78 36 19 52

isabelle.herrier.naufle@suez.com

elodie.vandevoorde@suez.com

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570



A Paris, le 15 juin 2021

Changement climatique et qualité de l'air :

Avec l'acquisition d'ARIA Technologies, SUEZ renforce son expertise sur les enjeux de qualité d'air

Le Groupe SUEZ annonce l'acquisition d'ARIA Technologies, leader européen de la modélisation numérique de la qualité de l'air et du changement climatique. Cette opération permet à SUEZ d'enrichir sa plateforme de solutions de monitoring et de traitement des polluants atmosphériques, des odeurs et des gaz à effet de serre, répondant ainsi aux demandes croissantes de l'ensemble de ses clients (collectivités, institutions, industriels) en matière de santé et d'urgence climatique.

Spécialiste de l'environnement atmosphérique, l'expertise d'ARIA Technologies repose sur la conception, la réalisation et la gestion de systèmes numériques de simulation de l'air. ARIA Technologies en France, et ses filiales en Italie et au Brésil, étudient les phénomènes atmosphériques et conseillent leurs clients notamment grâce à des solutions d'analyses météorologiques, de calculs de dispersion atmosphérique des rejets industriels ou urbains et d'évaluations des risques sanitaires associés.

L'activité française et internationale d'ARIA Technologies et ses nombreuses références auprès de clients industriels, collectivités locales et institutions internationales, tels que la modélisation de l'air à micro-échelle pour des projets d'aménagements urbains à Paris et Milan, l'étude de la pollution atmosphérique de Lagos (Nigeria) pour la Banque Mondiale ou encore le système de modélisation de la pollution atmosphérique pour l'ensemble du territoire de l'Arabie Saoudite, viennent renforcer l'expertise de SUEZ en tant que leader sur ces thématiques depuis plus de 15 ans.

Les équipes du groupe Aria Technologies, dont leurs fondateurs/managers, intègrent la ligne de solutions Air & Climat de Suez. Les solutions digitales et le savoir-faire d'Aria Technologies complètent ainsi le portefeuille de solutions existantes de monitoring et de traitement de l'air de la gamme SUEZ - AirAdvanced.

*« L'air est un enjeu environnemental majeur du XXI^e siècle comme le rappelle le Plan d'Action Zéro Pollution de la Commission Européenne, publié le 12 mai dernier. SUEZ, pionnier en ce domaine, investit depuis plus de 15 ans dans la conception, le développement et l'exploitation de solutions de traitement de l'air au service des collectivités et des industriels, en France et à l'international. Ce défi est d'autant plus un enjeu de santé publique qu'il est désormais prouvé que la pollution de l'air accentue les effets de virus tels que le coronavirus. Cette acquisition permettra de renforcer les compétences du Groupe dans ce domaine et d'encore mieux accompagner nos clients pour faire face aux enjeux environnementaux. Je suis heureuse d'accueillir les équipes du Groupe Aria Technologies au sein du Groupe SUEZ », déclare **Diane Galbe, Directrice Générale Adjointe du Groupe SUEZ, en charge de la Stratégie et de la Business Unit mondiale Smart & Environmental Solutions.***

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Armand ALBERGEL et Jacques MOUSSAFIR, fondateurs d'ARIA Technologies déclarent : « Lorsque nous avons quitté EDF en 1990, les questions d'environnement et de changement climatique n'étaient pas aussi centrales que maintenant, cependant nous avons anticipé que « L'air est une ressource ». Aujourd'hui, après un parcours humain et intellectuel passionnant, nous choisissons de rejoindre le groupe SUEZ, qui nous donnera la force et la solidité nécessaires pour entreprendre les actions qui auront un impact positif pour l'avenir de notre planète. Nous sommes heureux et fiers d'avoir conduit notre entreprise à ce niveau de maturité, et de poursuivre ainsi l'aventure pour laquelle nous avons été pionniers il y a plus de 30 ans. SUEZ nous offrira des possibilités de croissance rapide dans le monde entier et permettra à nos équipes de grandir en s'impliquant dans des projets internationaux de grande ambition. »

Contacts :

Relations Media :

Isabelle Herrier-Naufle

+33 (0)6 83 54 89 62

Isabelle.herrier.naufle@suez.com

Twitter : [@SUEZ](https://twitter.com/SUEZ)

Analystes / Investisseurs :

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot

+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570



Paris, le 22 juin 2021

Avec l'acquisition d'Inflowmatix, SUEZ poursuit la consolidation de son portefeuille de solutions numériques visant à améliorer la performance des infrastructures d'eau

Le Groupe SUEZ annonce l'acquisition d'Inflowmatix Ltd. Cette opération permettra d'enrichir la gamme de solutions numériques du Groupe avec une offre unique pour assurer la performance opérationnelle et la résilience des réseaux de distribution d'eau. Elle renforcera la position de SUEZ en tant que fournisseur technologique de premier plan pour les opérateurs d'eau dans le monde à travers sa Business Unit *Smart & Environmental Solutions*.

Fondée en 2015 et issu de l'Imperial College London, Inflowmatix est le leader dans le domaine de l'acquisition et de l'analyse des données de pression à haute fréquence. Disposant d'une expertise approfondie et d'excellentes capacités de R&D en matière d'optimisation mathématique, de traitement de données et d'ingénierie hydraulique, Inflowmatix a mis au point la suite logicielle InflowSys™. Cette solution unique combine des capteurs de pression à haute fréquence et une plateforme d'analyse permettant aux opérateurs d'eau de surveiller et d'optimiser en permanence les performances de leurs réseaux de distribution. Inflowmatix a également conçu arboricity™, un service intégré de modélisation et de suivi en temps réel des réseaux pour aider les opérateurs d'eau à sécuriser la gestion de leurs systèmes de distribution, en réduisant les risques de fuites et de rupture des canalisations.

Inflowmatix est présent, à travers ses clients, au Royaume-Uni, en France, en Italie et en Australie/Nouvelle-Zélande. Les différents marchés adressés par le Groupe SUEZ lui permettront d'accélérer sa croissance. Les offres d'Inflowmatix viennent compléter et s'intégrer aux offres clés de SUEZ telles que Calm Network™ et la suite Aquadvanced™. SUEZ était actionnaire minoritaire d'Inflowmatix depuis 2019.

Parkwalk, investisseur spécialisé dans les entreprises issues de la recherche universitaire britannique, et IP Group plc ont apporté un financement de démarrage et de suivi. « *Cette acquisition est un excellent exemple de création de valeur à partir de la commercialisation de propriété intellectuelle universitaire* », indique **Alun Williams, directeur des investissements chez Parkwalk**. « *Je suis convaincu que ce partenariat avec SUEZ sera le moteur d'un succès durable.* » **Kelsey Lynn Skinner, partenaire au sein d'IP Group**, rejoint son propos : « *Il s'agit d'une équipe innovante de premier plan, actrice du changement dans un secteur clé, et nous nous réjouissons d'ouvrir ce nouveau chapitre à leurs côtés – pour un développement à l'échelle mondiale.* »

Diane Galbe, Directrice Générale Adjointe du Groupe SUEZ, en charge de la Stratégie et de la Business Unit Smart & Environmental Solutions, déclare : « *Après plusieurs années de collaboration, Inflowmatix et SUEZ ont pu proposer des solutions innovantes à leurs clients grâce à des expertises complémentaires. Cette acquisition, quelques semaines après l'annonce de la création d'une société commune avec Schneider Electric pour accompagner la transformation digitale des opérateurs de l'eau, nous permettra d'enrichir notre gamme de solutions innovantes dans le domaine de l'eau, et de renforcer notre position d'acteur de premier plan sur un marché en plein essor de la gestion optimisée des infrastructures d'eau.* »

Contacts presse :

SUEZ

Isabelle Herrier Naufle

+33 (0)6 83 54 89 62

isabelle.herrier.naufle@suez.com

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

Élodie Vandevoorde

+33 (0)6 78 36 19 52

elodie.vandevoorde@suez.com

À propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

À propos d'IP Group :

IP Group est une société leader dans le domaine de la commercialisation de propriété intellectuelle, qui s'attache à transformer de grandes idées, élaborées principalement au sein de ses universités partenaires, en entreprises capables de changer le monde. Le groupe a mis au point une approche unique de développement de ces idées et des entreprises qui en découlent, en mettant à disposition son expertise en matière de création d'entreprises, des capitaux (par l'intermédiaire de ses filiales IP Capital et Parkwalk Advisors, autorisées par la FCA et détenues à 100 pour cent), en permettant l'accès à des réseaux, au recrutement, et en offrant un soutien commercial. IP Group peut s'appuyer sur un excellent bilan ainsi qu'un portefeuille de participations dans des entreprises en phase de démarrage ou de maturité dans les domaines des sciences du vivant et de la technologie. IP Group est coté sur le marché principal de la Bourse de Londres sous l'indice « IPO ». Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante www.ipgroupplc.com.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social : Tour CB21 – 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France – Tél. : +33 (0) 1 58 81 20 00 – www.suez.com

SA au capital de 2 513 450 316 euros – SIREN : 433 466 570 RCS Nanterre – N° TVA : FR76433466570

Paris, le 23 juin 2021

Le groupe immobilier Risanamento SpA confie à SUEZ et SEMP la dépollution du quartier de Santa Giulia à Milan, Italie

- Un contrat représentant un chiffre d'affaires total de plus de 80 m €
- Une future vitrine de la ville de Milan pour les JO d'Hiver 2026

À l'issue d'un appel d'offres international, Risanamento S.p.A., à travers sa filiale Milano Santa Giulia S.p.A., a confié au groupement SUEZ-SEMP la dépollution du quartier milanais de Santa Giulia, représentant un chiffre d'affaires de plus de 80 millions d'euros. Il s'agit de l'un des plus grands projets de réaménagement urbain en Europe et constitue une nouvelle référence majeure pour SUEZ, obtenue grâce à la solide expérience de son entité paneuropéenne Industrial Waste Specialties (IWS) en charge de traitement des déchets dangereux et de la réhabilitation des sites et sols pollués, mais aussi pour SEMP, une société spécialiste de la dépollution et de l'assainissement de friches industrielles.

Situé au sud-est de la capitale lombarde, le quartier milanais de Santa Giulia est une ancienne zone industrielle, aujourd'hui partiellement construite, qui s'étend sur 120 hectares. Ce projet de réhabilitation urbaine prévoit la réalisation, par le Groupe Risanamento, d'un nouvel espace intelligent et durable, qui s'intégrera parfaitement dans la métropole milanaise.

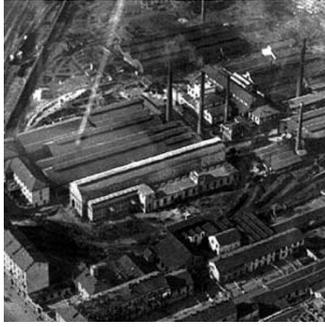
Le quartier abritera une zone résidentielle de 3 000 logements, un centre d'affaires et des bureaux, un vaste parc et des espaces verts, ainsi que des commerces et des lieux de loisirs. Il accueillera également l'Arène « Pala Italia », futur lieu emblématique de la scène musicale et sportive où se dérouleront notamment plusieurs épreuves des Jeux Olympiques d'hiver 2026.

Pour atteindre cet objectif, il est prévu de procéder à la dépollution totale de la zone, mission que le groupe Risanamento a décidé de confier au groupement SUEZ-SEMP. SUEZ a en effet prouvé sa capacité à mobiliser ses ressources européennes pour cet ambitieux projet, comprenant la conception et la mise en œuvre de solutions innovantes dans un calendrier serré. SEMP apporte à la fois son expérience reconnue dans les services à l'environnement et son statut d'entreprise locale, particulièrement active sur le territoire de la métropole de Milan.

Durant 3 ans et demi, les équipes interviendront sur 64 hectares pour assainir 1,2 millions de m³ de terres sur site (excavation, tri, lavage, stabilisation et remblayage), tout en assurant le traitement de 300 000 tonnes de terres et matériaux hors site en vue de leur élimination ou de leur valorisation, en fonction de leurs caractéristiques.

« Nous sommes heureux d'avoir pu mener à terme ce volet important du projet Milano Santa Giulia qui, à l'issue des travaux, permettra d'engager la phase concrète de construction de la zone destinée à accueillir l'Arena, théâtre des futurs Jeux Olympiques d'hiver 2026 » a commenté **Davide Albertini Petroni, Administrateur Délégué chez Milano Santa Giulia S.p.A.** « Nous sommes convaincus d'avoir sélectionné, dans le cadre de cet appel d'offres international, les meilleurs spécialistes de ce domaine spécifique, et d'avoir contribué à donner le coup d'envoi de l'un des plus importants projets d'aménagement immobilier de ces dernières années à Milan ».

« Nous sommes fiers de participer à ce projet de grande envergure, qui améliorera la qualité de vie des habitants et contribuera à l'attractivité et à la renommée de la métropole milanaise. Cette victoire est le fruit d'un travail d'équipe, qui a su concevoir des solutions innovantes capables de mener à bien ce chantier colossal, dans des délais records », commente **Azad Kibarian, Directeur Général de SUEZ IWS.**



Vue de l'ancienne zone industrielle de Milano Santa Giulia, au 19^{ème} siècle ©Foster and Partners



Masterplan du futur quartier
©Milano Santa Giulia

Contacts :

Isabelle Herrier-Naufle / Mathilde Bouchoux
+33 (0)6 83 54 89 62 / +33 (0)6 88 42 97 27

isabelle.herrier.naufle@suez.com /

mathilde.bouchoux@suez.com

Analystes / Investisseurs :

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot
+33 (0)1 58 81 25 04

SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90.000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion des eaux, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air permettant aux collectivités locales et aux industriels d'optimiser la gestion de leurs ressources, comme par exemple les villes « intelligentes », tout en améliorant leurs performances environnementales et économiques. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, participe au développement économique en créant chaque année plus de 200 000 emplois directs et indirects et contribue à générer de nouvelles ressources en produisant 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires. À l'horizon de son plan stratégique, le Groupe cible des solutions 100 % durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

SEMP SRL

Une première expérience du secteur des services environnementaux en 1960 a conduit en 1978 à la fondation de SEMP, entreprise qui affiche aujourd'hui de précieuses compétences et offre une vaste gamme de services en faveur de l'environnement, dans une optique d'excellence affirmée. L'entreprise, spécialisée dans la gestion des déchets propose, seule ou avec ses partenaires, un service complet d'enlèvement et de transport des déchets urbains et spéciaux, dangereux ou ordinaires, jusqu'à leur élimination ou leur valorisation.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Paris, le 29 juin 2021

EN CHINE, SUEZ REMPORTE DE NOUVEAUX CONTRATS RENFORCANT AINSI SON SOUTIEN A UNE CROISSANCE VERTE DANS LE PAYS

➤ **20 nouveaux contrats pour un chiffre d'affaires cumulé d'environ 38 millions d'euros**

Au cours des six derniers mois, SUEZ a signé une série de contrats de fourniture d'équipements et de services techniques pour un chiffre d'affaires total d'environ 38 millions d'euros. Ces nouveaux contrats, qui couvrent de nombreuses provinces et villes chinoises¹, apportent des solutions de traitement des eaux usées municipales et industrielles et d'élimination des boues. Ils permettent à SUEZ de mieux accompagner ses clients dans de nombreux secteurs et les aider à optimiser leurs processus de traitement, tout en recyclant leurs ressources favorisant ainsi l'économie circulaire.

Traitement des matières organiques réfractaires des eaux usées pour les industries énergétiques et chimiques

À Huizhou (Guangdong), Suzhou (Jiangsu) et Dalian (Liaoning), SUEZ fournit depuis janvier 2021 des équipements et des services techniques pour le traitement des eaux brutes, des eaux usées et des boues au groupe Hengli, société qui figure au Fortune Global 500². SUEZ conçoit également des projets de régénération du charbon actif pour les infrastructures de traitement des eaux usées concentrées. Cette seconde vague de projets porte à 12 le nombre total de contrats entre SUEZ et le groupe Hengli depuis le début de leur collaboration en 2015. En réduisant les coûts d'exploitation engendrés par le traitement des eaux usées, SUEZ aide le groupe Hengli à réduire ses émissions de CO₂, notamment en diminuant sa consommation d'énergies fossiles. Grâce au projet situé à Suzhou, les effluents provenant des eaux usées traitées répondent aux normes de rejet les plus strictes et atteignent un taux de valorisation de 80 %.

Dans le parc pétrochimique de Xuwei à Lianyungang, SUEZ apporte un ensemble complet de solutions techniques dans le cadre d'un projet de traitement des eaux usées à forte salinité pour le groupe Shenghong, qui figure également au Fortune Global 500. Cette station d'épuration, d'une capacité journalière de 2 400 m³, est le troisième projet de collaboration entre SUEZ et le groupe Shenghong. Le projet utilise la technologie Oxyblue™ pour éliminer les matières organiques réfractaires des eaux usées en deux étapes afin de s'assurer que les effluents répondent aux exigences les plus strictes du parc en matière de rejet.

Traitement des eaux industrielles pour l'industrie aérospatiale

Dans la province de Shaanxi, SUEZ apporte depuis février 2021 des équipements de traitement et des services pour le projet d'approvisionnement en eau de la Cité aéronautique de Xi'an. Celui-ci va compenser efficacement le déficit du système d'approvisionnement de la base spatiale, répondant ainsi aux besoins quotidiens de plus de 300 entreprises locales installées dans la Cité aéronautique, et des habitants de la région. Il va également permettre d'atteindre l'objectif d'obtenir « un approvisionnement en eau sûr, stable et de haute qualité provenant de sources multiples. » Avec une capacité journalière de 50 000 m³ d'eau desservant chaque jour 220 000 habitants, l'extension du projet prévoit de porter la capacité totale à 400 000 m³ par jour.

Élimination et recyclage des boues

Dans la province de Jiangsu, SUEZ fournit depuis le début de l'année deux lignes de traitement par séchage thermique avec une capacité de traitement quotidienne combinée de 200 tonnes pour le projet d'élimination des boues dans la zone

¹ Gansu Qingyang, Shaanxi Xi'an & Yan'an, Hebei Tangshan, Guangdong Zhuhai & Huizhou, Heilongjiang Harbin, Jiangsu Wuxi & Zhangjiagang & Suzhou & Lianyungang & Yangzhou, Hunan Changsha, Liaoning Dalian.

² Fortune Global 500 est une liste de 500 entreprises mondiales classées selon l'importance de leur chiffre d'affaires. Elle est publiée chaque année par le magazine Fortune, qui publie aussi un classement américain : Fortune 500. Une liste similaire classe les 500 entreprises mondiales selon leur niveau de capitalisation boursière : Financial Times Global 500 (FT 500).

de développement économique et technologique de Yangzhou. Les boues humides du site sont séchées grâce à un procédé thermique, puis mélangées au charbon pour la combustion sur le site de la centrale électrique. Une fois le projet achevé d'ici la fin de l'année, la capacité totale de traitement des boues à Yangzhou atteindra 500 tonnes par jour. Ce projet va permettre d'économiser environ 12 000 tonnes de charbon, de générer 33 millions de kilowattheures d'électricité à partir du combustible mixte charbon-boues, de réduire les émissions de CO₂ de 32 000 tonnes et d'économiser 15 hectares de terres.

Ana Giros, Directrice Générale Adjointe de SUEZ en charge de l'International et des Grands Comptes Industriels, a déclaré : « Cette année a été extrêmement dynamique pour SUEZ en Chine, où nous avons remporté de nombreux contrats et réalisé plusieurs opérations, notamment l'acquisition des parts minoritaires de NWS dans les co-entreprises chinoises du Groupe SUEZ NWS et Suyu. Ces contrats, obtenus dans des secteurs d'activité divers, nous permettent d'accompagner nos clients dans le traitement des eaux usées municipales et industrielles et l'élimination des boues, et ainsi soutenir la croissance verte du pays. SUEZ est fier de poursuivre le développement de ses activités en Chine et continue de mettre son expertise et ses solutions innovantes au service de ses clients pour la construction d'une économie circulaire. »



Vue aérienne 3D de la station d'épuration de Zhuhai Jinwan Hongqi
SUEZ fournit des équipements et des services techniques à l'usine.

Contacts :

Isabelle Herrier-Naufle / Mathilde Bouchoux
+33 (0)6 83 54 89 62 / +33 (0)6 88 42 97 27
isabelle.herrier.naufle@suez.com /
mathilde.bouchoux@suez.com

Analystes & Investisseurs :
Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot
+33 (0)1 58 81 25 04

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux





Communiqué de presse

Paris, 29 juin 2021

Le Conseil d'administration de SUEZ recommande l'offre publique rehaussée de Veolia au prix de 20,50 € par action (coupon attaché)¹

Le consortium Meridiam – GIP – Caisse des Dépôts / CNP Assurances a remis le 29 juin une promesse d'achat évaluant le nouveau SUEZ à 10,4 milliards €

L'accord de rapprochement conclu le 14 mai 2021 entre Veolia et SUEZ prévoyait que des investisseurs de long terme déposent une promesse d'achat engageante pour acquérir le nouveau SUEZ. C'est chose faite depuis le 29 juin : le consortium d'investisseurs à majorité française constitué de Meridiam, GIP et CDC/CNP Assurances a remis sa promesse d'achat engageante finale à Veolia et SUEZ pour le rachat du nouveau SUEZ pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards €. Cette valorisation intègre un complément de prix potentiel de 300 millions € à verser à l'issue de l'exercice 2021². Tous les engagements du consortium de maintien de l'intégralité de l'emploi et des acquis sociaux ont été formellement confirmés, ainsi que ceux relatifs à la durée de détention.

Cette offre, approuvée par les Conseils d'administration de SUEZ et de Veolia qui se sont tenus le 29 juin 2021, a permis à Veolia de relever le prix de son offre publique d'achat visant les actions de SUEZ non encore détenues par Veolia à 20,5 € par action, coupon attaché.

Conformément aux termes de l'accord de rapprochement du 14 mai, le Conseil d'administration de SUEZ, après avoir pris connaissance de l'attestation d'équité de l'expert indépendant (Finexsi) qui conclut au caractère équitable des conditions financières de l'offre et à la cohérence du prix de cession du nouveau SUEZ avec le prix de l'offre, recommande à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre publique de Veolia.

Veolia et SUEZ ont, en conséquence, déposé respectivement le projet de note d'information révisée et le projet de note en réponse auprès de l'AMF³. Conformément aux dispositions légales en vigueur, la conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ reste soumise à la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ.

Pour mémoire, et comme indiqué dès le 11 avril, le nouveau SUEZ ainsi constitué aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards € comprenant les activités Eau et Recyclage et Valorisation France de SUEZ, des actifs internationaux en Italie,

¹ Le prix par action SUEZ sera de 19,85 € (coupon attaché) après mise en paiement le 8 juillet 2021 du dividende de 0,65 € par action devant être décidé par l'assemblée générale du 30 juin 2021

² Le complément de prix dépend de l'EBITDA 2021

³ Le projet de note d'information de Veolia et le projet de note en réponse de SUEZ sont respectivement disponibles sur les sites internet de Veolia et de SUEZ, et sont tous deux disponibles sur le site internet de l'AMF. L'Offre et le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis au contrôle de l'AMF. L'Offre Publique demeure sous condition de l'approbation de la Commission Européenne. Un communiqué normé relatif à l'offre publique de Veolia est publié séparément par Veolia.

Europe Centrale, Afrique dont le Maroc, Asie centrale, Inde, Chine et Australie, ainsi que des activités mondiales numériques et environnementales, permettant de conserver des perspectives de croissance et des capacités d'innovation en France et à l'international.

Veolia conservera pour sa part près de 10 milliards € de chiffre d'affaires de SUEZ, incluant l'intégralité des actifs désignés depuis l'automne dernier comme « stratégiques » pour son projet de création du champion mondial de la transformation écologique, et notamment les activités au Royaume-Uni, en Espagne, aux Etats-Unis, en Amérique Latine, en Australie et les activités Water Technologies Services de SUEZ.

Ce nouveau champion européen de socle français pourra s'appuyer sur un chiffre d'affaires combiné de près de 37 milliards € au potentiel de croissance renforcé, grâce à sa présence dans la plupart des régions du monde et à une offre de services sans équivalent pour répondre aux enjeux environnementaux dans les métiers de l'Eau, du Déchet et de l'Energie, au service aussi bien des clients publics que privés.

Veolia confirme ses objectifs financiers et de synergies liés au rapprochement, au cours des quatre prochaines années.

Antoine Frérot, Président – Directeur général de Veolia, a déclaré : « Tous les engagements pris le 14 mai ont été respectés : je remercie le Conseil d'administration de SUEZ pour l'avis favorable au rapprochement entre nos deux groupes qu'il a formellement émis à la suite de l'offre publique d'achat de Veolia sur SUEZ à 20,50 € par action (coupon attaché). La finalisation concrète et opérationnelle du rapprochement n'est plus qu'une question de quelques mois : toutes les équipes de Veolia ont hâte d'accueillir leurs collègues de SUEZ ! ».

Philippe Varin, Président du Conseil d'administration de SUEZ, a déclaré : « L'offre publique de Veolia recommandée par le Conseil d'administration et la proposition d'achat sur le nouveau SUEZ permettront aux deux sociétés de conduire leurs projets respectifs. Au nom du Conseil, je suis satisfait que les intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes soient assurés. »

Bertrand Camus, Directeur général de SUEZ, a déclaré : « L'accord confirmé aujourd'hui est créateur de valeur pour les actionnaires de SUEZ, garantit l'emploi et permet l'émergence d'un nouvel acteur des services essentiels grâce à la création du nouveau SUEZ, à fort ancrage français. La solidité de cette nouvelle entreprise est garante d'une concurrence innovante qui permettra de contribuer à la préservation et la restauration de l'environnement, l'enjeu de notre siècle. »

Prochaines étapes du calendrier

Les étapes du calendrier ont été modifiées en fonction des derniers accords:

- 30 juin 2021: Assemblée générale de SUEZ
- À l'issue de la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ, conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ
- Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de concurrence, SUEZ et Veolia se sont fixés comme objectif commun la concomitance de clôture de l'offre et la cession du nouveau SUEZ au Consortium, prévue pour la fin de l'année 2021.

Communiqué de presse

Paris, 29 juin 2021

A propos de Veolia :

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m3 d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros. www.suez.com

Contacts Veolia

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère
Tel. + 33 1 85 57 73 71
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Relations investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tél. : +33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com

Contacts SUEZ

Relations presse Groupe

Isabelle Herrier Naufle
+33 (0)6 83 54 89 62 33
isabelle.herrier.naufle@suez.com
Twitter : @SUEZ

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot
(0)1 58 81 24 05 | 54 85 | 37 09

Paris, le 30 juin 2021

SUEZ se félicite du fort soutien exprimé par ses actionnaires lors de l'Assemblée Générale et confirme au second trimestre la reprise d'activité observée au T1

L'Assemblée Générale de SUEZ, qui s'est déroulée le 30 juin 2021 à huis clos au siège de la société, sous la présidence de Monsieur Philippe Varin, a adopté l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. L'Assemblée Générale a approuvé les comptes 2020 ainsi que le versement d'un dividende en numéraire de 0,65 euro par action. Le dividende sera détaché le 6 juillet 2021 et mis en paiement le 8 juillet 2021.

Le Groupe se félicite d'avoir recueilli un soutien fort de la part de ses actionnaires. 40,9% des actionnaires ont participé à l'Assemblée Générale, étant précisé que l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues par Veolia, soit 29,38% du capital, est suspendu conformément à la réglementation applicable.

L'Assemblée a également ratifié la cooptation en qualité d'administrateurs de Messieurs Bertrand Meunier, Jacques Richier, Anthony R. Coscia et Philippe Petitcolin. Le Conseil d'Administration est composé de 14 membres, dont 82% d'indépendants et 45% de femmes¹.

La politique de rémunération de chacun des mandataires sociaux a été approuvée, ainsi que la rémunération qui leur a été versée ou attribuée au cours de l'exercice écoulé.

Philippe Varin, Président du Conseil d'administration, a commenté :

« L'année 2020 et la crise sanitaire ont mis en lumière le caractère incontournable des activités de SUEZ et le rôle vital de nos équipes dont l'engagement a été total. L'année a également été marquée par le remaniement du conseil d'administration qui a eu vocation à accompagner au mieux les évolutions de notre Groupe. Une nouvelle page s'ouvre avec la mise en œuvre de l'accord entre Veolia et notre Groupe. Je remercie à ce titre les membres du Conseil d'administration et l'équipe de Direction du Groupe, qui ont travaillé en parfaite cohésion, en plaçant en permanence au cœur de leurs priorités la défense de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes du Groupe. »

Bertrand Camus, Directeur Général de SUEZ, a commenté :

« SUEZ a connu ces derniers mois de profonds changements. Malgré des vents contraires, nous n'avons pas dévié de notre route et le plan SUEZ 2030 a démontré ses résultats après seulement un an de mise en œuvre. Nous avons ainsi entamé une nouvelle trajectoire de création de valeur pérenne pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe, et je tiens particulièrement à remercier les collaborateurs pour leur confiance et leur mobilisation exceptionnelle. »

¹ Sans prendre en compte les administrateurs salariés et l'administrateur salarié actionnaire, conformément au Code AFEP-MEDEF, soit 9 administrateurs indépendants et 5 femmes.

Commentaires sur l'activité au second trimestre 2021

Julian Waldron, Directeur Général Adjoint du Groupe en charge des Finances, a par ailleurs commenté les tendances des activités du Groupe au second trimestre 2021.

A fin juin 2021, l'activité est globalement en ligne avec les performances enregistrées au premier trimestre, montrant une forte reprise par rapport à l'année passée mais aussi une croissance par rapport à 2019.

Les actions d'amélioration de la performance opérationnelle du Groupe continuent par ailleurs de porter leurs fruits afin de soutenir tant la rentabilité que la génération de trésorerie.

Dans un contexte toujours volatile, le Groupe est solidement installé sur la trajectoire dessinée pour 2021 et confirme l'ensemble de ses objectifs.

La retransmission de l'Assemblée Générale, les présentations et les résultats des votes des résolutions sont disponibles sur le site Internet de SUEZ (www.suez.com).

PROCHAINS EVENEMENTS :

- **6 juillet 2021** : Détachement du dividende
- **8 juillet 2021** : Mise en paiement du dividende
- **29 juillet 2021** : Publication des résultats du 1^{er} semestre 2021
- **28 octobre 2021** : Résultat des neufs premiers mois 2021

CONTACTS :

Médias

Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 (0)6 83 54 89 62

Analystes / Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot

+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

Avertissement important

Ce document comporte des données financières non auditées. Les agrégats présentés sont ceux habituellement utilisés et communiqués aux marchés par SUEZ. La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces éléments prospectifs comprennent les hypothèses sur lesquelles ceux-ci reposent, ainsi que des projections financières, des estimations et des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. Les investisseurs et les porteurs de titres SUEZ sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques ou incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de SUEZ qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres SUEZ est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur SUEZ. SUEZ n'a pas l'obligation et ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations et déclarations prospectives. Plus d'informations détaillées sur SUEZ sont disponibles sur le site Internet (www.suez.com). Ce document ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'acquisition de titres SUEZ dans aucune juridiction.

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet et les réseaux sociaux



[Accueil](#) > [Toutes nos actualités](#) > [Communiqués de presse](#) >

Aux Etats-Unis, SUEZ remporte une série de contrats de services d'eau et d'assainissement pour un...

Eau

01 JUILLET 2021 | AMÉRIQUE DU NORD

Aux Etats-Unis, SUEZ remporte une série de contrats de services d'eau et d'assainissement pour un chiffre d'affaires total d'environ 188 millions d'euros

Aux Etats-Unis, SUEZ a signé une série de contrats de services d'eau et d'assainissement pour un chiffre d'affaires total d'environ 188 millions d'euros, dont un nouveau contrat significatif d'exploitation et de maintenance dans le Massachusetts, d'une valeur de 137 millions d'euros et d'une durée de 20 ans. Grâce à ces accords, SUEZ accompagnera ses clients à fournir des services de haute qualité et à améliorer la qualité de vie des usagers tout en continuant de façonner un environnement durable.

Contrat d'exploitation et de maintenance d'un montant total de 137 millions d'euros sur 20 ans dans le Massachusetts

SUEZ a été retenu par la Commission des eaux et des égouts de Lynn, dans le Massachusetts, pour l'exploitation, la gestion et la maintenance de l'usine de traitement des eaux usées de Lynn et de 13 stations de pompage. Le contrat, qui débute le 1er juillet 2021, devrait se poursuivre jusqu'en 2041. Dans le cadre de cet accord, SUEZ va s'associer à AECOM Technical Services et C.H. Nickerson pour réaliser plus de 54 millions d'euros d'améliorations du capital de la station d'épuration de Lynn, datant de 40 ans. SUEZ, AECOM et Nickerson ont collaboré à plusieurs reprises lors de ces dernières années,

notamment à East Providence, Newport et Woonsocket dans le Rhode Island, ainsi qu'à Devens, Holyoke et Springfield dans le Massachusetts. La station d'épuration de Lynn traite en moyenne 98 millions de litres par jour et peut recevoir jusqu'à 378 millions de litres par temps de pluie. Celle-ci dessert 140 000 personnes, dont les 93 000 habitants de Lynn et les habitants des communautés voisines. La fourniture des services d'eau et d'assainissement à Lynn par SUEZ vient compléter les 450 000 résidents dans 15 communautés du Massachusetts .

SUEZ étend sa présence dans le Mississippi avec un nouveau contrat de services d'eau à Ellisville

Dans le Mississippi, SUEZ a signé un accord avec la ville d'Ellisville pour l'exploitation et la maintenance des services d'eau et d'assainissement de la ville pour les cinq prochaines années. Selon les termes du contrat, SUEZ assurera l'exploitation et la maintenance des systèmes de traitement et de distribution d'eau, ainsi que de collecte et de traitement des eaux usées d'Ellisville. Ces systèmes comprennent deux réservoirs de stockage d'eau et un réservoir souterrain, cinq puits, 16 stations de relevage des eaux usées et deux lagunes de traitement des eaux usées. Depuis 2006, SUEZ fournit des services d'eau et d'assainissement à plus de 20 000 clients à Laurel, dans le Mississippi.

Dans l'état de New York, la ville de Poughkeepsie, prolonge son contrat avec SUEZ pour l'exploitation et la maintenance de la station d'épuration d'Arlington

Dans l'Etat de New York, la ville de Poughkeepsie a prolongé de huit ans et demi son contrat d'exploitation et de maintenance de la station de dépollution des eaux d'Arlington, géré par SUEZ. L'extension, d'une valeur d'environ 15,8 millions d'euros, portera sur les travaux d'investissement et de maintenance de la station. Avec ce nouvel accord, la station d'épuration d'Arlington, d'un débit journalier moyen de 9 millions de litres, desservira les 15 000 habitants de la zone de service de Poughkeepsie. Le nouveau contrat débutera le 5 juillet 2021 et permettra de façonner un avenir durable pour la ville de Poughkeepsie.

Une nouvelle usine de traitement des eaux desservant la communauté de Woonsocket recycle les rejets et protège la rivière

SUEZ, en étroite collaboration avec son partenaire d'ingénierie AECOM et la ville de Woonsocket, a débuté l'exploitation d'une usine de traitement des eaux ultramoderne qui aidera la ville à répondre à la demande croissante en eau potable, tout en protégeant la fragile rivière Blackstone. Dans le cadre de ce contrat d'un montant total de 36,8 millions d'euros et d'une durée de 20 ans, SUEZ exploite

l'usine d'une capacité de 26 millions de litres par jour ainsi qu'une station de pompage d'eau brute. La collaboration entre la ville de Woonsocket, AECOM et SUEZ va permettre de répondre aux préoccupations environnementales de la communauté et de desservir 40 000 habitants de la ville. L'exploitation de la station est la dernière d'une série d'initiatives visant à améliorer la vie et la santé de la rivière Blackstone, qui comptait à une époque plus de 1 000 usines construites le long de ses rives.



« Nous nous réjouissons des récents gains de contrats dans les états du Massachussets, du Mississippi, de Rhode Island et de New York, qui renforcent dans le même temps notre présence en Amérique du Nord. Ces contrats témoignent ainsi de notre expertise et de nos engagements en matière de qualité des services et d'accompagnement de nos clients. Grâce aux investissements prévus, le Groupe SUEZ garantit l'amélioration des services, de la sécurité, de l'exploitation et la qualité de l'eau, tout en promulguant un environnement durable. »

Nadine Leslie, Directrice Générale Amérique du Nord

[Télécharger le communiqué de presse](#)

350KO | PDF



Contacts

Presse : Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 1 58 81 55 62

[@SUEZ](#)

Presse : Mathilde Bouchoux

mathilde.bouchoux@suez.com

+33 688429727

[@SUEZ](#)

Analystes & Investisseurs : Cécile Combeau - Baptiste

Fournier - Julien Minot

+33 1 58 81 24 05

Partager cet article [f](#) [t](#) [in](#)

Mots-Clés

[#Eau](#)

[#Assainissement](#)

[#Eaux usées](#)

[#Développement durable](#)

[#Etats-Unis](#)

← [SUEZ SE FÉLICITE DU FORT SOUTIEN...](#)

[LUTTE CONTRE L'URGENCE CLIMATIQUE...](#) →



Libourne, Paris, le 5 juillet 2021

Lutte contre l'urgence climatique :

le Groupe SUEZ et FERMENTALG créent « CarbonWorks », une entreprise spécialisée dans la capture et la valorisation du CO₂ grâce aux microalgues

Conformément à l'annonce faite en janvier dernier, SUEZ et FERMENTALG créent une co-entreprise pour accélérer le développement et la commercialisation des solutions de capture et de bioconversion du CO₂ (Carbon Capture and Utilization ou CCU) par photosynthèse microalgale. Dénommée « CarbonWorks », cette co-entreprise, détenue à part égale par les deux Groupes, développe un nouveau standard de photo-bioréacteur industriel. À terme, celui-ci sera capable de capter plusieurs milliers de tonnes de CO₂ à la source des émissions, et de produire des quantités équivalentes de biomasse algale destinées en priorité aux marchés du biocontrôle agricole et de la nutrition humaine et animale.

Acteur majeur de la transition écologique, notamment grâce à ses systèmes intensifs de photosynthèse microalgale, CarbonWorks souhaite offrir aux industriels la capacité de valoriser leurs émissions de CO₂ en bioproduits. La co-entreprise développera en boucle courte, dans une logique d'économie circulaire, des produits de biocontrôle, de biopesticides et de bioprotéines réduisant l'empreinte environnementale de certaines productions agricoles.

CarbonWorks bénéficie de l'expertise et du patrimoine résultant du partenariat initié entre SUEZ et FERMENTALG en 2015, de l'accès à la bibliothèque biologique de FERMENTALG (plus de 2 300 souches de microalgues), de l'accès privilégié à des sources de CO₂ spécifiques de sites et/ou clients de SUEZ, d'un portefeuille de 6 familles de brevets et d'une équipe d'experts issus des deux groupes.

Un démonstrateur industriel dès 2021

CarbonWorks mettra en service, au cours du 3^e trimestre 2021, son premier démonstrateur industriel sur le site de Pot-Au-Pin Énergie à Cestas (Gironde). Ce démonstrateur d'une dizaine de m³ sera destiné à la capture du CO₂ émis par l'unité de méthanisation agricole de Pot-Au-Pin Énergie et sa conversion en produits de biocontrôle (fongicide naturel pour la vigne). Ce projet soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine a aussi été identifié par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), et a reçu le label de projet structurant pour la compétitivité (PSPC)¹.

Une équipe pilotée par des spécialistes des solutions environnementales et une entrée programmée de nouveaux investisseurs

CarbonWorks est basée sur le site de Fermentalg à Libourne (Nouvelle-Aquitaine). Sa Direction est confiée à Guillaume Charpy. Ingénieur ENSTA Paris Tech, diplômé d'Harvard Business School et ancien auditeur du CHEE ENA (Cycle des Hautes Etudes Européennes), Guillaume Charpy compte 30 ans d'expérience dans le

¹ Fermentalg s'associe à Immunrise et Pot-au-Pin Energie pour expérimenter le Puits de Carbone dans un projet ambitieux d'économie circulaire

domaine des activités environnementales. Le Conseil d'administration de CarbonWorks est composé de membres de SUEZ et de FERMENTALG, et est présidé par Philippe Lavielle, Président Directeur Général de FERMENTALG.

L'entreprise dispose à sa création, d'actifs de plus de 5 M€, d'une trésorerie de 1 M€ et prévoit d'ouvrir prochainement son capital à de nouveaux actionnaires dans le cadre d'une levée de fonds en Série A. Des discussions ont été engagées et de grands fonds d'investissement spécialisés dans la transition écologique ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt. CarbonWorks prévoit également d'accélérer son développement au travers des différents programmes nationaux et européens d'aide à l'innovation.

Philippe Lavielle, Président Directeur Général de FERMENTALG : « *En créant CarbonWorks, nous avons fait le choix d'une structure indépendante qui puisse combiner l'agilité d'une start-up et l'héritage substantiel de tous les travaux engagés depuis 5 ans dans le cadre du partenariat FERMENTALG-SUEZ. Notre ambition est de mettre toute la puissance des microalgues au service de la décarbonation de l'industrie en offrant des solutions technologiques de rupture adaptables à des configurations industrielles diverses.* »

Diane Galbe, Directrice Générale Adjointe du Groupe SUEZ, en charge de la Stratégie et de la Business Unit mondiale Smart & Environmental Solutions : « *L'urgence climatique est une réalité dans notre quotidien et nécessite d'accélérer les innovations tant technologiques que partenariales. L'entreprise CarbonWorks allie l'expérience et les solutions de SUEZ en termes d'infrastructures environnementales et de valorisation du CO₂, et le savoir-faire de FERMENTALG dans la recherche et l'exploitation bioindustrielle des microalgues, pour proposer des solutions durables dès maintenant et préserver notre planète.* »

>> Site Internet : carbonworks.bio

Contacts :

FERMENTALG

Presse

Anne-Catherine Bonjour
ACTUS finance & communication
01 53 67 36 93
acbonjour@actus.fr

Analystes

Jérôme Fabreguettes-Leib
ACTUS finance & communication
01 53 67 36 78
fermentalg@actus.fr

SUEZ

Presse

Isabelle Herrier Naufle
06 83 54 89 62
isabelle.herrier.naufle@suez.com

Analystes

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot
01 58 81 55 71 / 54 85 / 37 09

FERMENTALG

Expert dans la recherche et l'exploitation bioindustrielle des microalgues, FERMENTALG a pour objectif d'offrir des solutions durables et des produits innovants contribuant à l'élaboration de produits sains, naturels et performants. Notre métier : le développement, la production et la commercialisation de solutions durables et d'actifs issus de microalgues à destination de la nutrition, la santé et de l'environnement. Lipides nutritionnels, protéines alternatives, colorants alimentaires naturels et solutions environnementales innovantes composent l'offre présente et future de notre entreprise. L'action FERMENTALG, cotée sur Euronext à Paris (FR0011271600 - FALG), est éligible au PEA-PME et au « SRD long-seulement ». Elle fait partie de l'indice Gaïa, destiné à l'Investissement Socialement Responsable (ISR), regroupant les PME-ETI ayant reçues les meilleures notations en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Plus d'informations : www.fermentalg.com

SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90 000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](http://www.suez.com) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

[Accueil](#) > [Toutes nos actualités](#) > [Communiqués de presse](#) >

L'agglomération du Bassin de Brive (19) innove pour la préservation de la ressource et confie au...

Eau

07 JUILLET 2021 | EUROPE

L'agglomération du Bassin de Brive (19) innove pour la préservation de la ressource et confie au Groupe SUEZ la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement

Un contrat de 7 ans, d'un chiffre d'affaires total de près de 80 M€

Ce mardi 6 juillet, Frédéric Soulier, Président de l'Agglomération du Bassin de Brive, et Maximilien Pellegrini, Directeur Général Délégué Eau France de SUEZ, ont présenté le projet de délégation du service public de l'eau potable et de l'assainissement des communes de l'Agglomération (37 communes pour l'eau potable et 48 communes pour l'assainissement). Retenu par la Commission de Délégation de Service Public, et ayant reçu le vote favorable des membres du Conseil Communautaire, ce nouveau contrat débutera le 1er janvier 2022 pour une durée de 7 ans. Impactée par le changement climatique, l'agglomération s'engage dans une démarche de préservation de l'eau unique en France qui mobilisera toute l'expertise de SUEZ et les acteurs du territoire afin de réduire les prélèvements sur la ressource et de soutenir ses ambitions de développement durable.

L'agglomération du Bassin de Brive, pionnière pour la gestion durable de la ressource en France

Le département de la Corrèze connaît des épisodes de sécheresse l'été liés au changement climatique. Le territoire de Brive dont les ambitions en matière d'attractivité économique et touristique sont fortes souhaite sécuriser, économiser la ressource et adapter sa gestion en s'appuyant à la fois sur les technologies innovantes et sur la mobilisation des citoyens.

L'agglomération a donc posé comme objectif central de la nouvelle délégation de service public une réduction de 21% de la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel. Cet objectif est traduit dans un modèle économique et contractuel vertueux qui lie la rémunération du délégataire à la baisse annuelle des volumes.

Le numérique au service des usagers et de la préservation de la ressource en eau

Le service de l'eau combinera innovations techniques et outils digitaux. Le déploiement de la télérelève sur l'ensemble de l'agglomération permettra aux usagers de suivre en temps réel leur consommation, permettant au besoin de la réduire et de détecter des fuites potentielles.

Afin de prévenir ces dernières, depuis le captage jusqu'au robinet des habitants en passant par les réseaux, SUEZ s'engage à augmenter le nombre de branchements renouvelés chaque année et à réduire les délais d'intervention pour les réparations.

L'efficacité du service passera par la capacité des équipes à réagir rapidement grâce à la remontée et à l'analyse des données de fonctionnement du réseau. Elles seront regroupées et analysées en continu au sein d'un centre de pilotage intelligent implanté à Brive permettant de faciliter les prises de décisions et d'optimiser les interventions.

Un dispositif complet pour une meilleure maîtrise des consommations d'eau par les habitants

Les habitants de l'agglomération du Bassin de Brive seront tous équipés du dispositif de télérelève d'ici 2024. Ils bénéficieront en continu d'un outil de suivi de leur consommation d'eau. Chacun pourra ainsi consulter à tout moment sa consommation sur internet et être averti par SMS ou mail d'une augmentation inhabituelle ou d'une fuite sur son installation privée.

Il s'agit de la 1ère étape pour un territoire connecté. Les équipements de dernière génération enverront les données globales au service de l'eau, favorisant ainsi un suivi précis et fiable des besoins du territoire en matière de ressource en eau.

Parce que la prise de conscience de ses consommations est essentielle à l'évolution des pratiques, chaque usager disposera d'une application digitale personnalisable d'aide à la réduction de sa consommation associée à la télérelève. En outre, l'Agglomération a décidé d'équiper gratuitement les foyers en matériel hydro-économe. Pour soutenir ces efforts, une véritable démarche de mobilisation des habitants sera initiée dès 2022. Cette démarche passe notamment par la sensibilisation, le suivi et

partage de l'évolution des consommations.

Le service de l'eau : un levier pour le soutien au développement économique et à l'emploi sur le territoire

Une dizaine de PME brivistes seront mobilisées pour le service de l'eau et de l'assainissement. Elles apporteront leur savoir-faire à ce service dans le cadre d'un « Small Business Act ». Ces dispositions et engagements de SUEZ dans la durée leur permettront de développer durablement leur activité et de créer des emplois locaux. Cela concernera notamment le curage des réseaux d'assainissement et les activités de travaux publics.

Les conditions économiques du nouveau contrat permettront à l'agglomération d'augmenter les investissements pour le renouvellement de réseau d'assainissement à hauteur de 1 million d'euros par an. Cette activité supplémentaire pour les entreprises locales pourra contribuer à créer plusieurs emplois durables.

Frédéric Soulier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : « *Le renouvellement des marchés de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu fort pour l'Agglo, car il se situe à la croisée de plusieurs enjeux majeurs : préservation de la ressource, optimisation financière et technique avec pour finalité un service plus performant pour les usagers combiné à la stabilité de leur facture. Le niveau des candidats comme la qualité des candidatures souligne que notre Agglo pèse dans le paysage pour devenir demain un exemple sur ces sujets.* »



« Les équipes de SUEZ en Nouvelle Aquitaine sont fières de soutenir le développement et l'attractivité du territoire du Bassin de Brive. Elles s'engageront au quotidien pour atteindre les objectifs fixés par ce contrat et transmettre aux générations futures une eau de qualité en quantité suffisante. Avec cette nouvelle convention qui combine expertises, innovations en matière de préservation de la ressource et contribution active des habitants, l'agglomération s'inscrit concrètement dans les enjeux de l'eau de demain. »

Maximilien Pellegrini, Directeur Général Délégué Eau France

Contacts

**Presse : Isabelle Herrier
Naufle**

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 1 58 81 55 62

[@SUEZ](#)

**Analystes & Investisseurs :
Cécile Combeau - Baptiste
Fournier - Julien Minot**

[+33 1 58 81 24 05](tel:+33158812405)

Partager cet article [f](#) [t](#) [in](#)

Mots-Clés

[#France](#)

[#Eau](#)

[#Assainissement](#)

← [SUEZ INNOVE DANS LA GESTION DES...](#)

[DIJON LANCE LE CHANTIER DE...](#) →

communiqué



Odivea



Paris, le 8 Juillet 2021

DIJON LANCE LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION EAUVITALE

La construction sera réalisée par Odivea, la première Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP) multiservices de France. Associant SUEZ et Dijon métropole, Odivea a été lancée en avril 2021 pour gérer les services publics de l'eau et de l'assainissement de près de 200 000 habitants de 15 communes de Dijon métropole.

François REBSAMEN, Maire de Dijon et Président de Dijon métropole, Fabien SUDRY, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et préfet de la Côte d'Or, Antoine HOAREAU, Président d'Odivea, vice-Président de Dijon métropole à l'eau et l'assainissement et à la prospective territoriale, Bertrand CAMUS, Directeur Général de SUEZ, et François ROLLIN, directeur de la délégation de Besançon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ont participé au lancement du chantier de l'unité de méthanisation de la station d'épuration eauvitale de Dijon.

François REBSAMEN, maire de Dijon, président de Dijon métropole, ancien ministre : « Cette nouvelle unité de méthanisation, qui sera mise en service en janvier 2023, permettra à la métropole de limiter son impact sur le milieu naturel et de poursuivre ses objectifs de transformation des services de l'eau et d'assainissement en services zéro déchet et à énergie positive. »

Le projet dont le montant total est d'environ 15 millions d'euros bénéficie de près de 5,5 millions d'euros d'aides de l'État au titre du plan France relance, représentant plus d'un tiers du coût total du projet. Il s'agit du seul projet à ce stade financé en région par l'État pour la création d'une unité de méthanisation adossé à une station d'épuration.

Fabien SUDRY, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, a indiqué : « Pour l'État, cette opération ambitieuse et conséquente poursuit l'objectif d'investir massivement dans la modernisation des systèmes d'assainissement, notamment dans des équipements permettant l'hygiénisation des boues. »

L'État consacre 300 millions d'euros à la sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble de la France. En région Bourgogne-Franche-Comté, près de 32 projets des collectivités territoriales sont soutenus, pour un montant total de près de 17 millions d'euros. La Côte d'Or est le 1er département de la région Bourgogne-Franche-Comté bénéficiaire de ce volet de France relance : 9 projets de modernisation des infrastructures d'eau et d'assainissement sont ainsi soutenus, pour près de 10 millions d'euros de subvention grâce au plan France relance.

François ROLLIN, directeur de la délégation de Besançon de l'agence Rhône Méditerranée Corse : « Pour l'agence de l'eau, il s'agit de l'opération la plus importante financée par les crédits France relance sur le territoire régional. Au titre du 11ème programme d'interventions de l'agence de l'eau tout d'abord, l'objectif est de répondre à l'enjeu d'adaptation des territoires face au changement climatique notamment grâce à l'innovation dans les stations de traitement des eaux usées. »

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Bertrand CAMUS, Directeur Général de SUEZ : « Avec cette nouvelle unité de méthanisation, SUEZ apporte son expertise et son innovation au service de l'ambition de la métropole de Dijon, à savoir : transformer une station d'épuration d'eaux usées en station productrice d'énergie verte pour le territoire. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan France Relance, contribuant ainsi à une relance économique vertueuse pour l'environnement et le climat. Les équipes et moi sommes fiers d'y contribuer. »

Un service d'eau et d'assainissement qui produit de l'énergie

En complément de la construction de l'unité de méthanisation, Dijon métropole construira une unité d'épuration du biogaz pour transformer le biogaz produit par la méthanisation en biométhane injecté sur le réseau public géré par GrDF. La production de biométhane qui débutera en janvier 2023 est estimée à 10 GWh/an soit l'équivalent des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire de 5000 habitants de la métropole (soit 2 % des habitants de Dijon métropole).

En matière de bilan carbone, la filière complète de traitement des boues ainsi modernisée passe de +1 342 tCO₂ émis/an à -1 694 tCO₂ émis/an essentiellement grâce à la production de biométhane et contribue à faire de la station d'épuration eauvitale une station « ressource ».

Un procédé d'hydrolyse thermique unique en France

La station sera équipée d'un procédé d'hydrolyse thermique des boues qui constitue une première en Région Bourgogne-Franche-Comté et permettra à eauvitale de proposer un traitement des matières issues de l'industrie agroalimentaire du territoire. Cette nouvelle technologie accélère la digestion des boues et améliore leur déshydratation. Le volume des boues qui est évacué est ainsi réduit de près de 50%.

6 600 tonnes de matières issues de l'industrie agroalimentaire seront réceptionnées et traitées par l'unité de méthanisation d'eauvitale. Une véritable filière de traitement local et de valorisation des déchets se met en place à travers ce projet dont l'objectif permet de réduire les émissions de CO₂.

Les émissions de CO₂ seront également réduites grâce à la méthanisation. En diminuant de 47% les boues évacuées du site pour valorisation externe, le nombre de camions qui transporte les boues passe de 904 camions/an à 480 camions/an.



Lancement du chantier de construction de l'unité de méthanisation des boues de la station d'épuration Eauvital, en présence de Bertrand Camus, Directeur Général de SUEZ, Fabien Sudry, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, François Rollin, Directeur de la délégation de Besançon de l'agence Rhône Méditerranée Corse et François Rebsamen, maire de Dijon, président de Dijon métropole, ancien ministre. Crédits : SUEZ

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Contacts Presse :

Dijon métropole

Peggy BRISET
pbriset@ville-dijon.fr
07 61 91 89 40

SUEZ

Clémentine DUCLERT / Fabrice MARTIN
Direction communication Centre-Est
03 80 27 65 74 – 06 48 60 29 44
fabrice.martin@suez.com
Twitter : @suezFR

SUEZ

Isabelle HERRIER-NAUFLE
Directrice du Département Médias
+33 (0)6 83 54 89 62
isabelle.herrier.naufle@suez.com

À propos de Dijon métropole

Dijon métropole, 260 000 habitants, capitale épicentre de la région Bourgogne-Franche-Comté, est une métropole à taille humaine, viticole et gourmande, universitaire et économique, solidaire, culturelle et sportive. Dijon, métropole à haute qualité environnementale, fédère 23 communes liées dans une communauté de destin, dont l'ambition et la dynamique repose sur l'histoire, la géographie, l'innovation, la volonté des femmes et des hommes qui la façonnent. Au cœur du triangle Paris-Lyon-Strasbourg, elle joue une partition audacieuse et rayonnante, entre grands projets urbains (Cité internationale de la gastronomie et du vin, OnDijon, projet hydrogène, ...), efficacité du service public, proximité et solidarité avec les territoires, ruraux qui l'entourent. Aujourd'hui riche d'une diversité remarquable, Dijon métropole est porteuse d'un développement de qualité et durable.

À propos d'Odiva

Depuis avril 2021, Odiva est en charge de la production et la distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées de quelques communes de la métropole. Pour l'eau potable et l'assainissement : Ahuy, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Talant. Pour l'eau potable seulement : Flavignerot et Saint-Apollinaire. Pour l'assainissement seulement : Chenôve, Longvic, Marsannay-la-Côte, Ouges, Perrigny-lès-Dijon. Cette nouvelle Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP) a été créée à l'issue d'une procédure de mise en concurrence initiée par le Conseil Métropolitain de Dijon métropole. Odiva est dédiée aux services publics de l'eau et de l'assainissement et s'inscrit au cœur des enjeux de solidarité, d'innovation et de transition énergétique et environnementale portés par la métropole. Son nom s'inspire de l'origine étymologique divio de Dijon qui signifie « fontaine » et l'ancre dans notre territoire qui a toujours été en avance dans l'histoire de l'eau.

A propos de SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570